



# Une mise en prospective des spatialités françaises

Stéphane CORDOBES,

Direction des stratégies territoriales,

Commissariat général à l'égalité des territoires,

Besançon,

7 avril 2015

# Le prospective territoriale

# La prospective

---

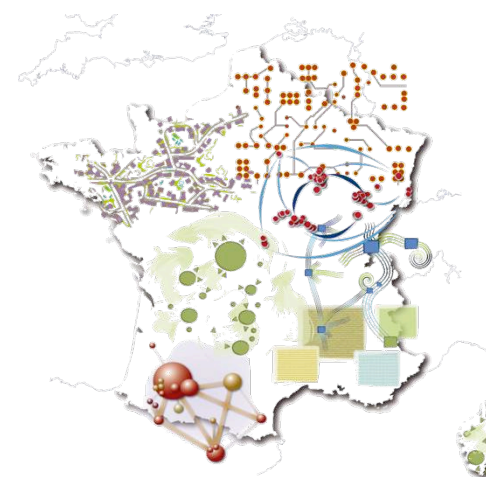
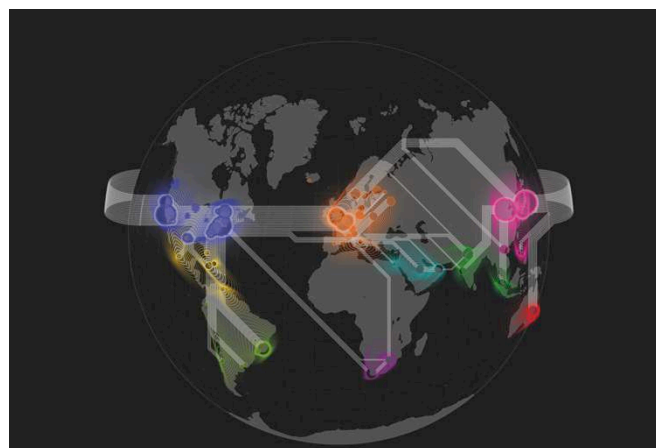
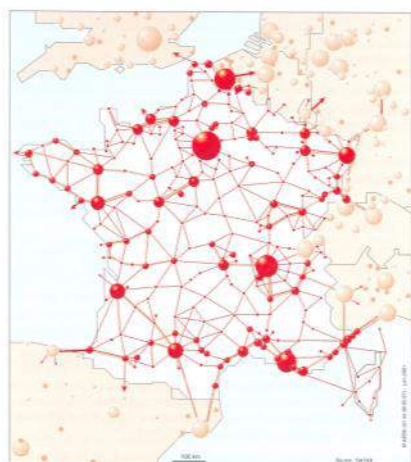
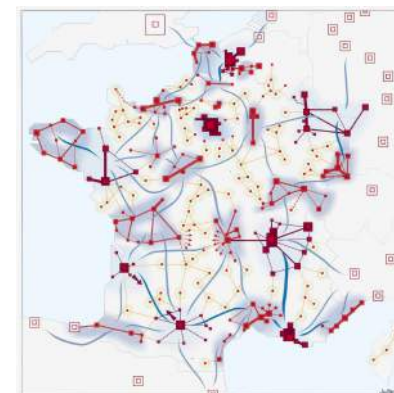
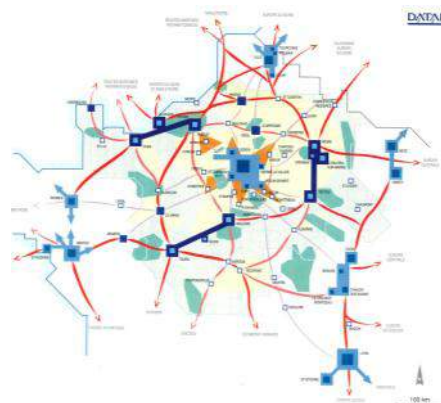
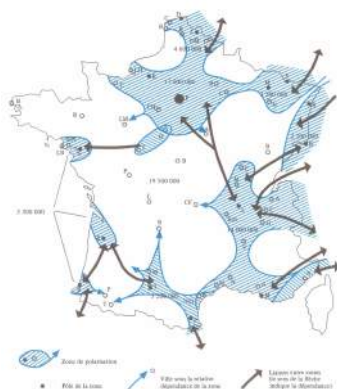
- Une attitude
- Une philosophie
- Un champ de connaissances, de pratiques et d'acteurs entre sciences sociales et politique
- Une ingénierie

# Une attitude et une philosophie

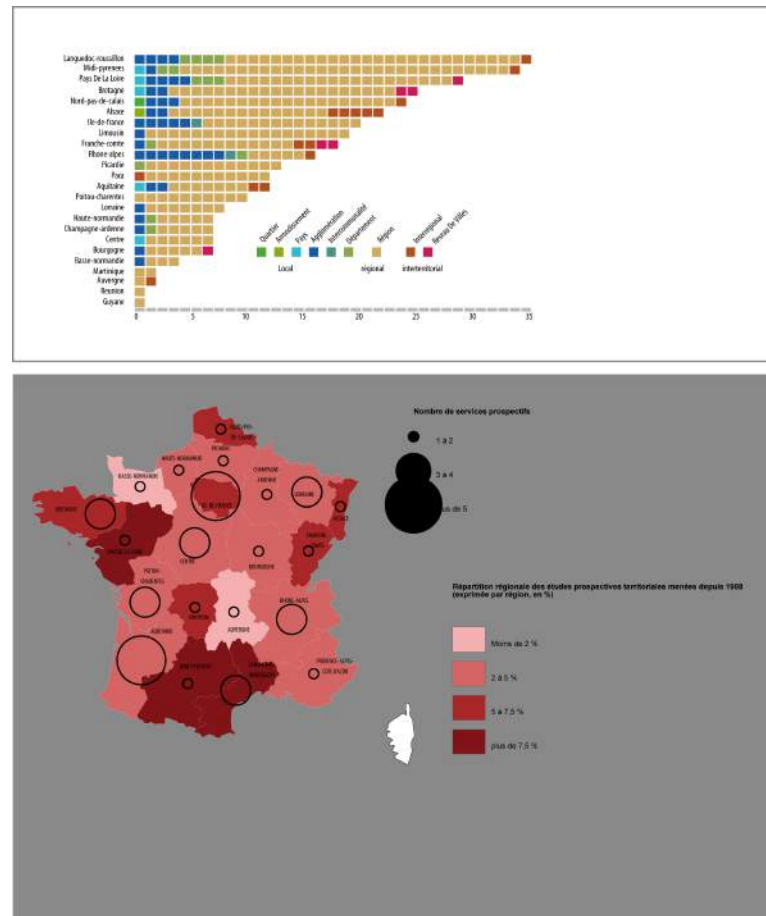
---

- Voir loin
- Voir large
- Analyser en profondeur
- Prendre des risques
- Penser à l'homme

# La tradition prospective de la DATAR



# Les pratiques de prospective territoriale en France



# Une définition de la prospective territoriale

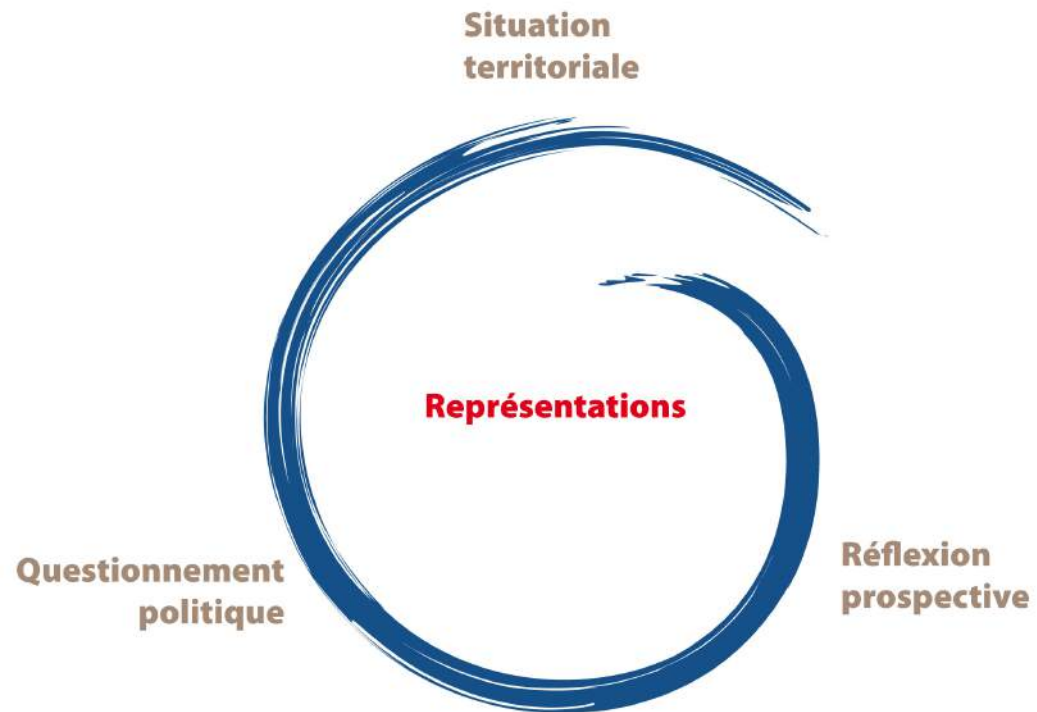
---

« Ingénierie à l'usage des acteurs territoriaux qui permet d'initier une dynamique collective, d'identifier les enjeux engageant l'avenir d'un espace géographique et d'élaborer des stratégies pour les relever, pouvant mener à l'élaboration de politiques publiques d'aménagement ou de projets de territoire. »

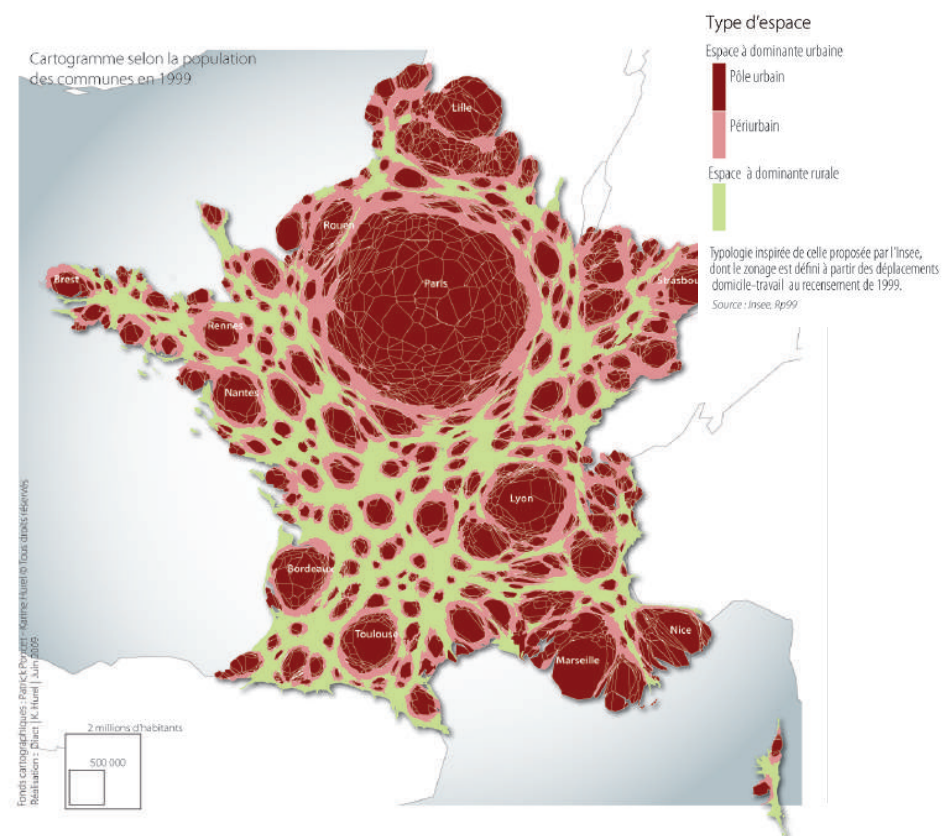
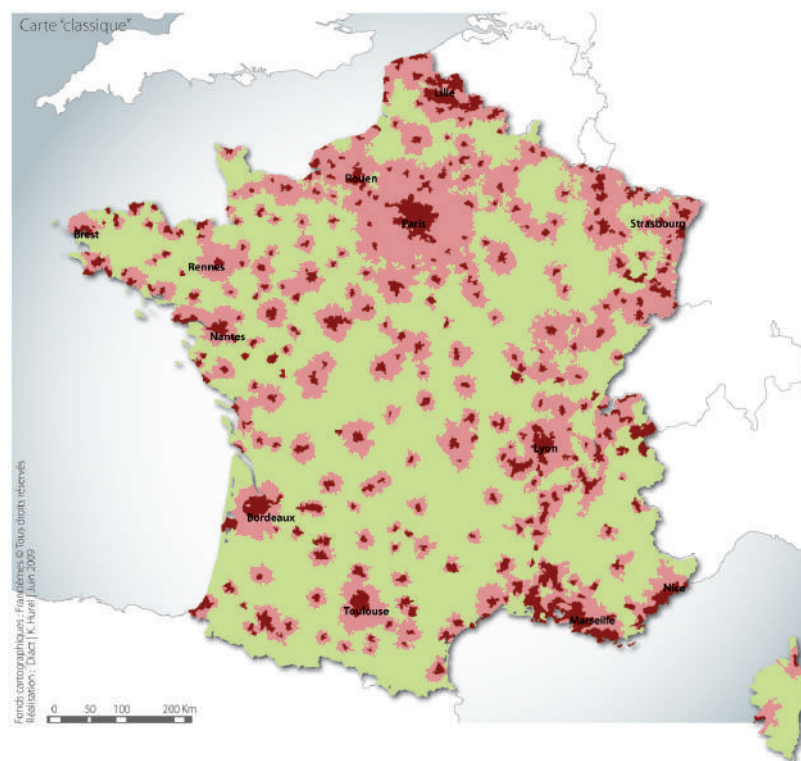
# Prospective territoriale et représentations

---

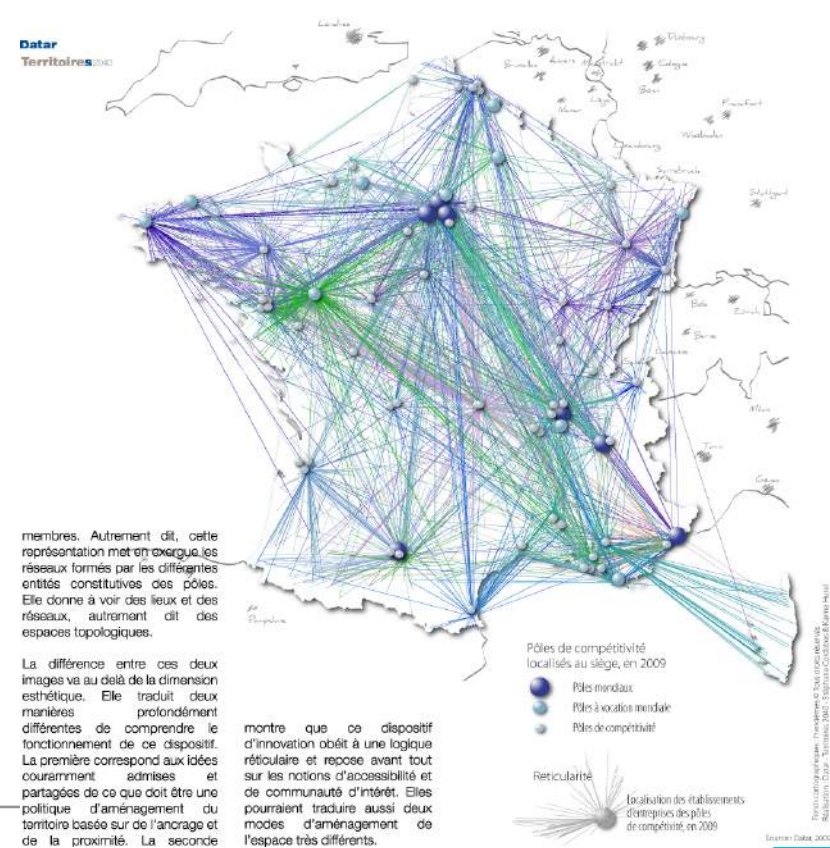
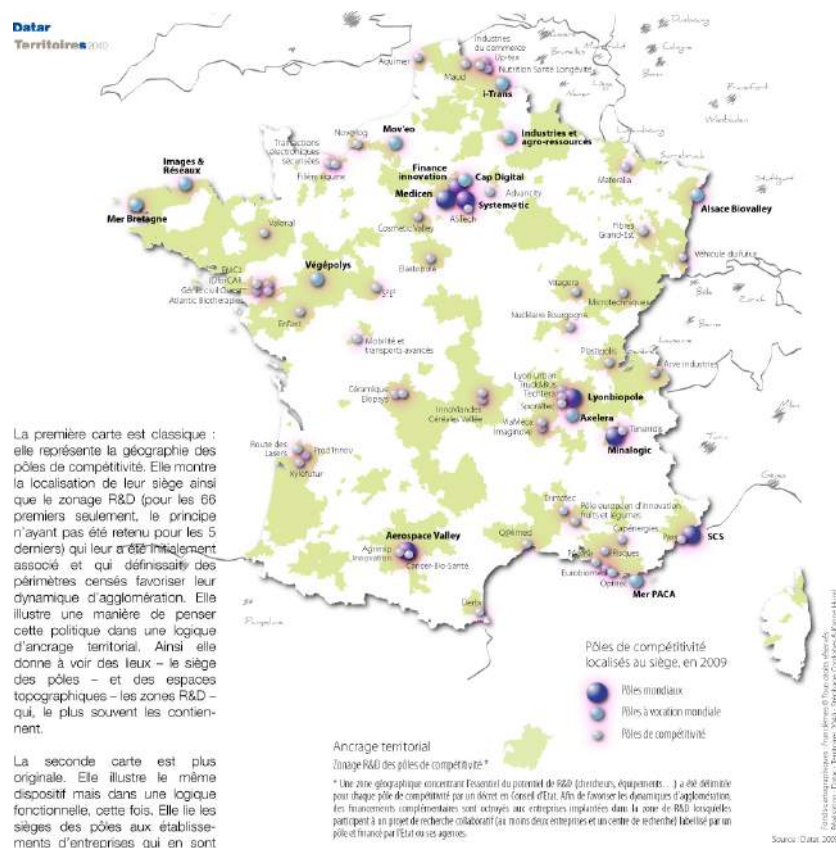
# PROSPECTIVE TERRITORIALE ET REPRÉSENTATIONS



# Les représentations, des constructions sociales



# Les représentations, des constructions politiques



# Territoires 2040 : la situation territoriale française

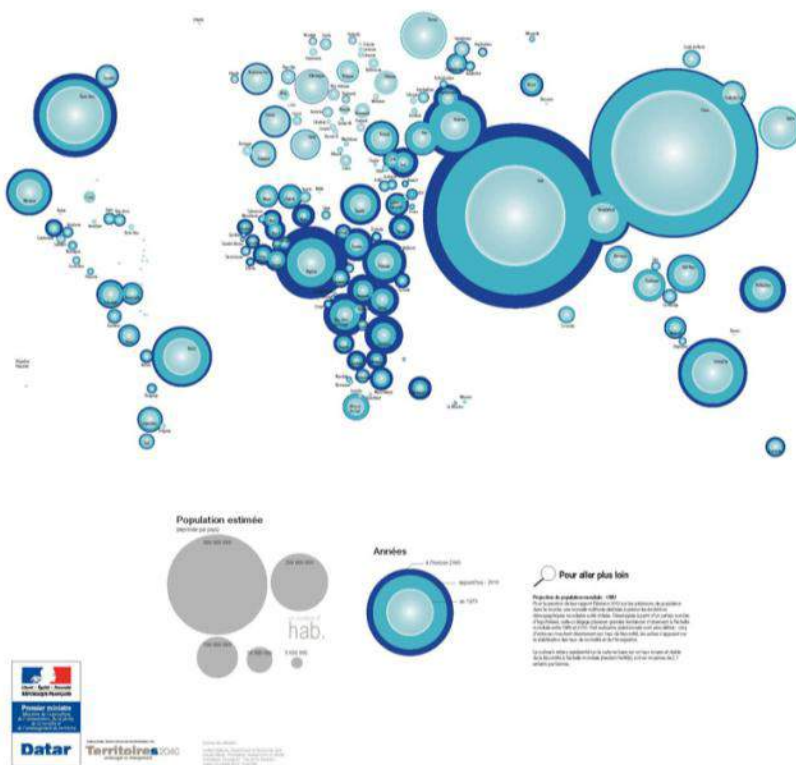
# Les dynamiques démographiques et recompositions spatiales

## CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE MONDIALE

La population mondiale compte aujourd'hui 7 milliards d'individus. Depuis 1980, elle a connu une croissance de près de 60%. En 2040, selon les projections de l'Onu dans son scénario de « fertilité moyenne », elle atteindrait plus de 9 milliards d'habitants. L'Asie abriterait alors 57% des habitants de la planète, l'Afrique 20,6%,

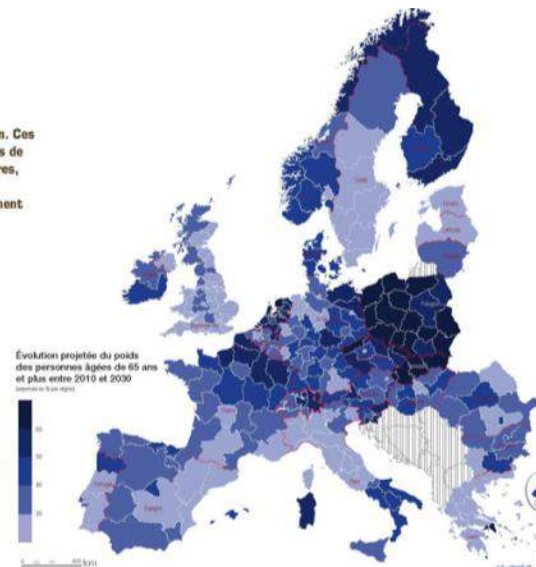
l'Amérique, 13,3%, l'Océanie, 0,6% et l'Europe 8,5%. En 30 ans, la répartition du peuplement mondial serait profondément modifiée avec un continent, l'Afrique, qui connaîtrait une véritable explosion démographique, avec plus de 84% de croissance, un pays, l'Inde qui tirerait la dynamique asiatique et des pays occidentaux,

particulièrement l'Europe, en relatif déclin. Ces évolutions contrastées seraient porteuses de nombreux défis : géopolitiques, alimentaires, environnementaux, économiques... Elles questionnent notre modèle de développement actuel et sa durabilité.



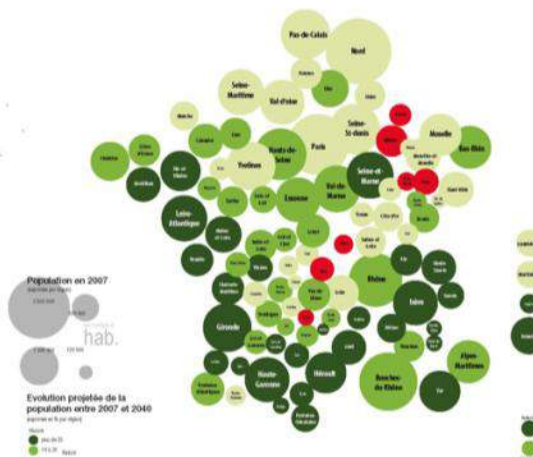
## VIEILLISSEMENT

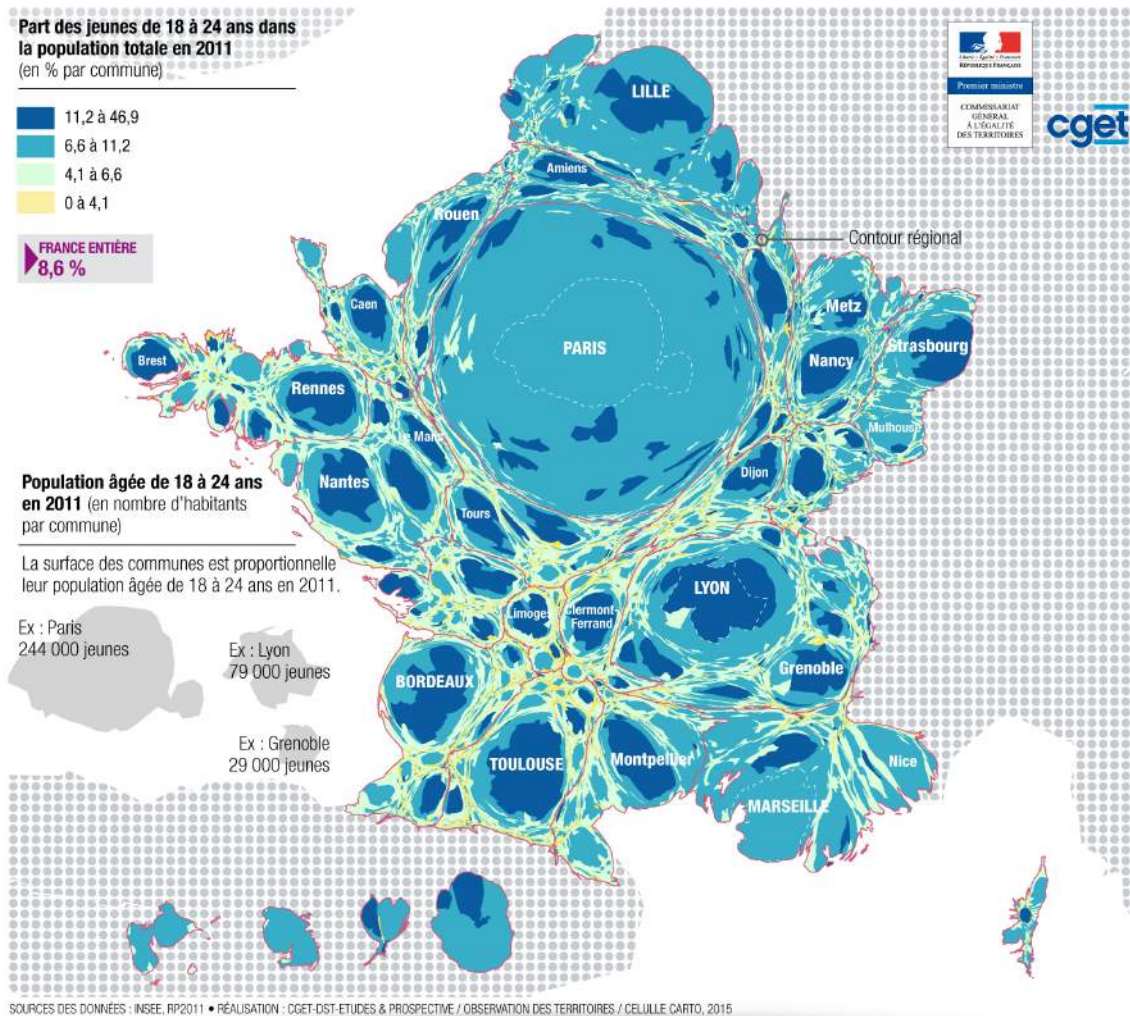
Le continent européen connaîtra également, dans les 30 prochaines années, un vieillissement général de sa population, particulièrement prononcé dans les pays de l'Europe de l'Est et de l'Europe centrale. Selon la projection centrale de l'Insee, la France serait moins affectée. Elle compterait en 2040, 18,7 millions de personnes de plus de 65 ans, lesquels représenteraient 25,6% des 73 millions d'habitants, contre 16,3% aujourd'hui. Les plus de 80 ans passeraient de 3 à 7 millions. Parallèlement au vieillissement « par le haut », conséquence entre autres de l'amélioration des conditions de vie et de soins, il faut considérer le vieillissement « par le bas » et la diminution relative des jeunes et des actifs qui en résulterait : en 30 ans, le nombre d'actifs demeurerait constant, la part des jeunes de moins de 20 ans augmentant quant à elle de 4%. Le vieillissement pose des enjeux fondamentaux de cohésion sociale, d'équilibre économique et de développement.



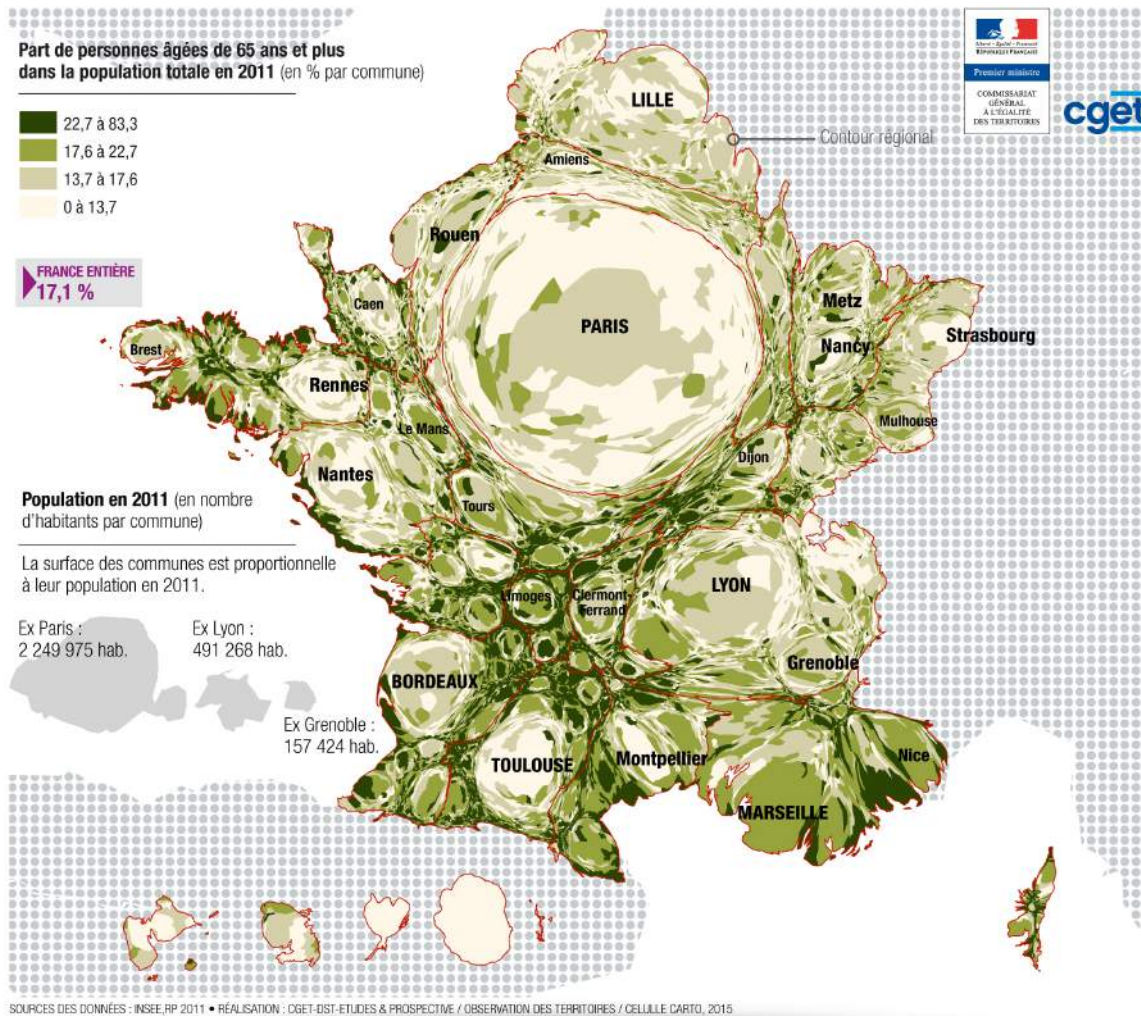
## ATTRACTIVITÉ

A l'horizon 2040, les territoires français seraient diversement concernés par l'accroissement de 15% de la population avec des écarts qui se resserrent. L'attractivité de la façade atlantique et du Sud se confirmerait, avec des taux de croissance variant entre 22 et 28% à l'échelle régionale, à l'exception de Poitou-Charentes, Paca et de la Corse qui se rapprocheraient de la moyenne nationale. L'Île-de-France connaîtrait une croissance d'environ 10%, confirmant le ralentissement engagé depuis 30 ans. Au Nord et à l'Est, les évolutions seraient de plus faible amplitude : l'Alsace, avec une croissance de 10% et Champagne-Ardenne, avec une diminution de 2%, en constituant les deux extrêmes. Le contraste serait plus grand encore entre les collectivités d'Outre-mer, comme la Réunion en très forte croissance (30%), et la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane, marquées par un net ralentissement (entre 7 et 14% d'augmentation). Impact sur la compétitivité de la métropole francilienne, soutenabilité environnementale à l'Ouest et au Sud, acceptabilité sociale à l'Est et au Nord sont quelques-unes des questions clés posées par ces hypothèses.





## UNE SURREPRÉSENTATION DES JEUNES GÉNÉRATIONS DANS LES GRANDES VILLES



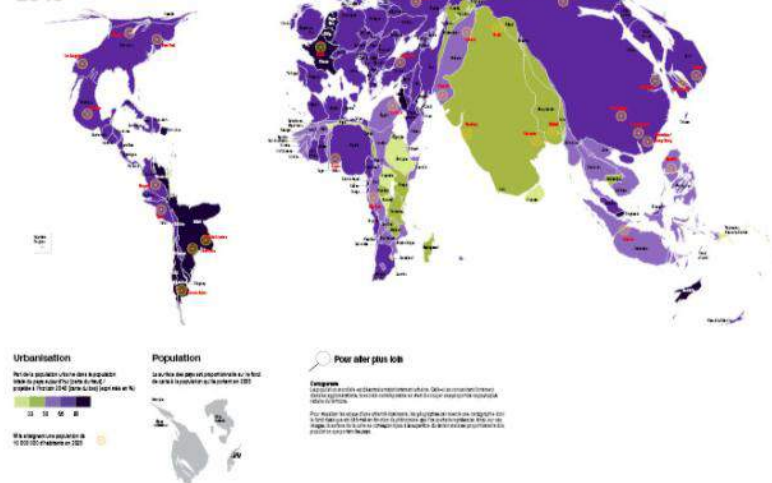
## UN VIEILLISSEMENT DANS LES TERRITOIRES MOINS PEUPLÉS ET EN OUTRE-MER

# L'urbanisation et l'hybridation des espaces

## URBANISATION DU MONDE

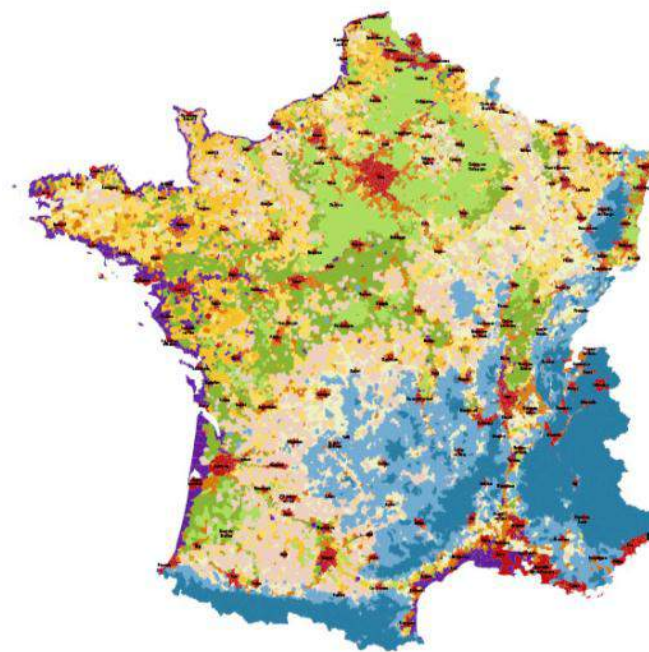
Aujourd'hui, 50% de la population mondiale est urbaine. Selon l'Onu, ce taux atteindrait 64% en 2040. À l'origine de cette évolution, il y a souvent la recherche de moyens de subsistance ou d'une meilleure qualité de vie. La ville représente pour des populations rurales démunies, l'accès à l'emploi, à l'éducation, aux soins, à la consommation... Certaines conséquences sont dramatiques : désertification rurale, croissance de l'habitat informel, insalubrité, insécurité, pollution... De vastes conurbations se constituent de par le monde, souvent très insuffisamment dotées en ressources, infrastructures et services urbains. Les difficultés à surmonter sont d'autant plus grandes que le niveau de richesse des pays est peu élevé.

2040



## HYBRIDATION URBAIN/RURAL

En France, selon le recensement de l'Insee de 2008, 95% de la population vit désormais sous influence urbaine. Parallèlement à la croissance des villes, se dessinent autour et entre celles-ci, de vastes espaces dits périurbains, dont les habitants ont non seulement adopté des modes de vie citadins mais sont également liés à la ville par leur emploi et leurs pratiques quotidiennes. De fait, jamais les habitants des différents territoires n'ont été aussi proches par leur profil socioculturel et économique et leurs usages. Cette proximité a plusieurs conséquences : d'une part, l'opposition urbain/rural perd de sa pertinence pour caractériser les territoires français aujourd'hui ; d'autre part, les exigences d'accès aux services sont d'autant plus difficiles à satisfaire que les populations résident loin des villes tout en en dépendant. De ce point de vue, le renchérissement du coût de l'énergie pourrait aggraver la vulnérabilité des personnes résidant dans le périurbain voire remettre en cause la viabilité de ce modèle d'occupation de l'espace.



### Paysage plus ou moins artificialisé

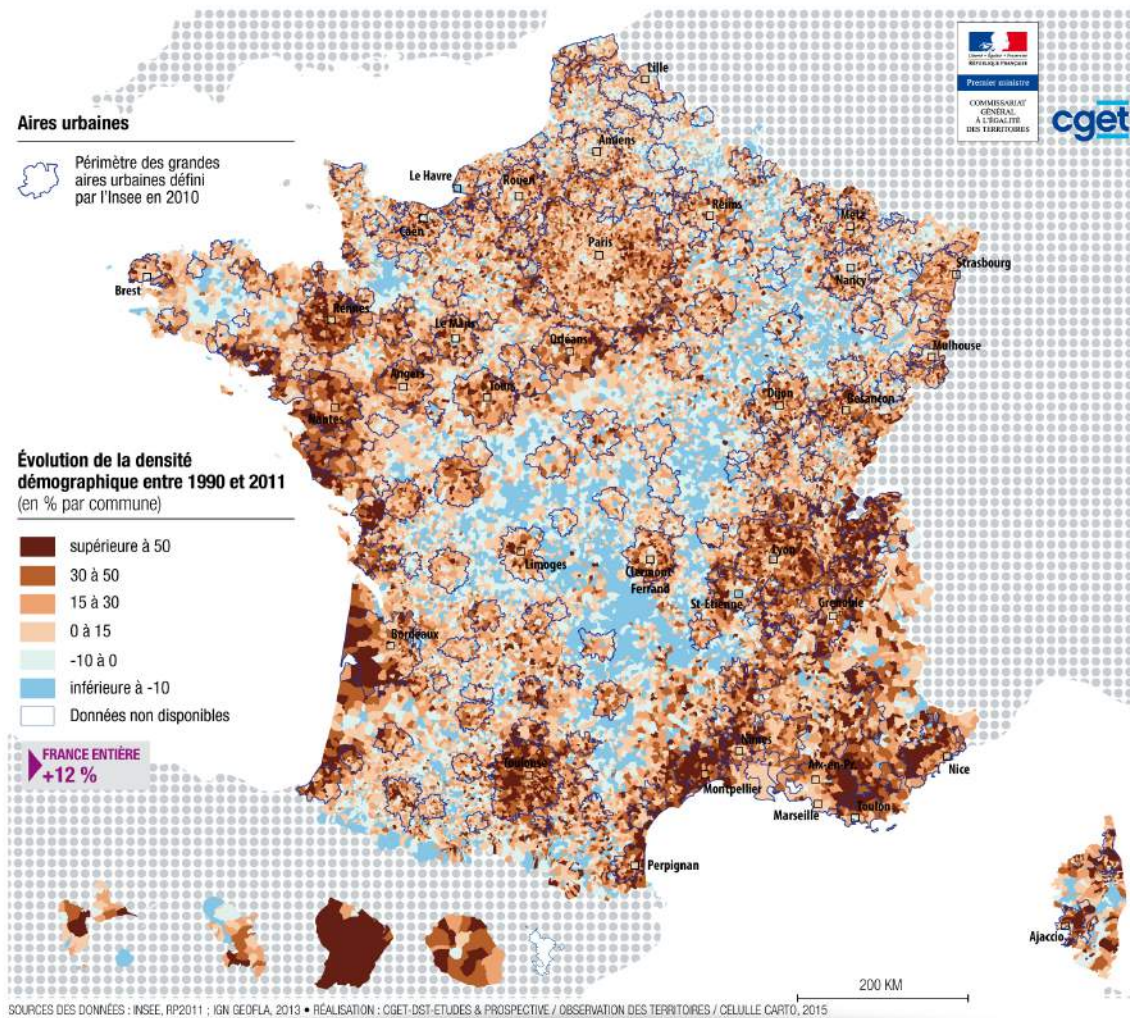


### Paysage naturel ou semi-naturel



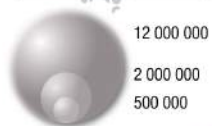
## ARTIFICIALISATION DES ESPACES

L'urbanisation des campagnes suscite d'autres interrogations : la première porte sur l'étalement urbain et ses conséquences en termes d'artificialisation des sols et de consommation de terres agricoles (400 000ha entre 1992 et 2004, soit près de 1% du territoire national, pour la construction de maisons individuelles) ; la seconde a trait à la mutation culturelle, sociale et économique de l'espace rural qui se traduit couramment par des tensions et des conflits d'usage ; la troisième est liée à la transformation des sites : l'urbanisation n'aboutit pas à la disparition des paysages agricoles, forestiers, montagnards et littoraux. Pour autant, leur modification, dans un pays fortement attaché à son patrimoine « rural » a fortiori à un moment où la préservation de l'environnement devient une valeur fondamentale, enjoint à être vigilant et particulièrement soucieux de maîtriser l'évolution de ces espaces.

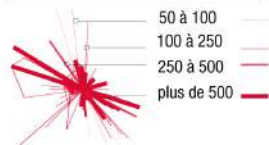


# UNE URBANISATION AVANCÉE DU TERRITOIRE FRANÇAIS

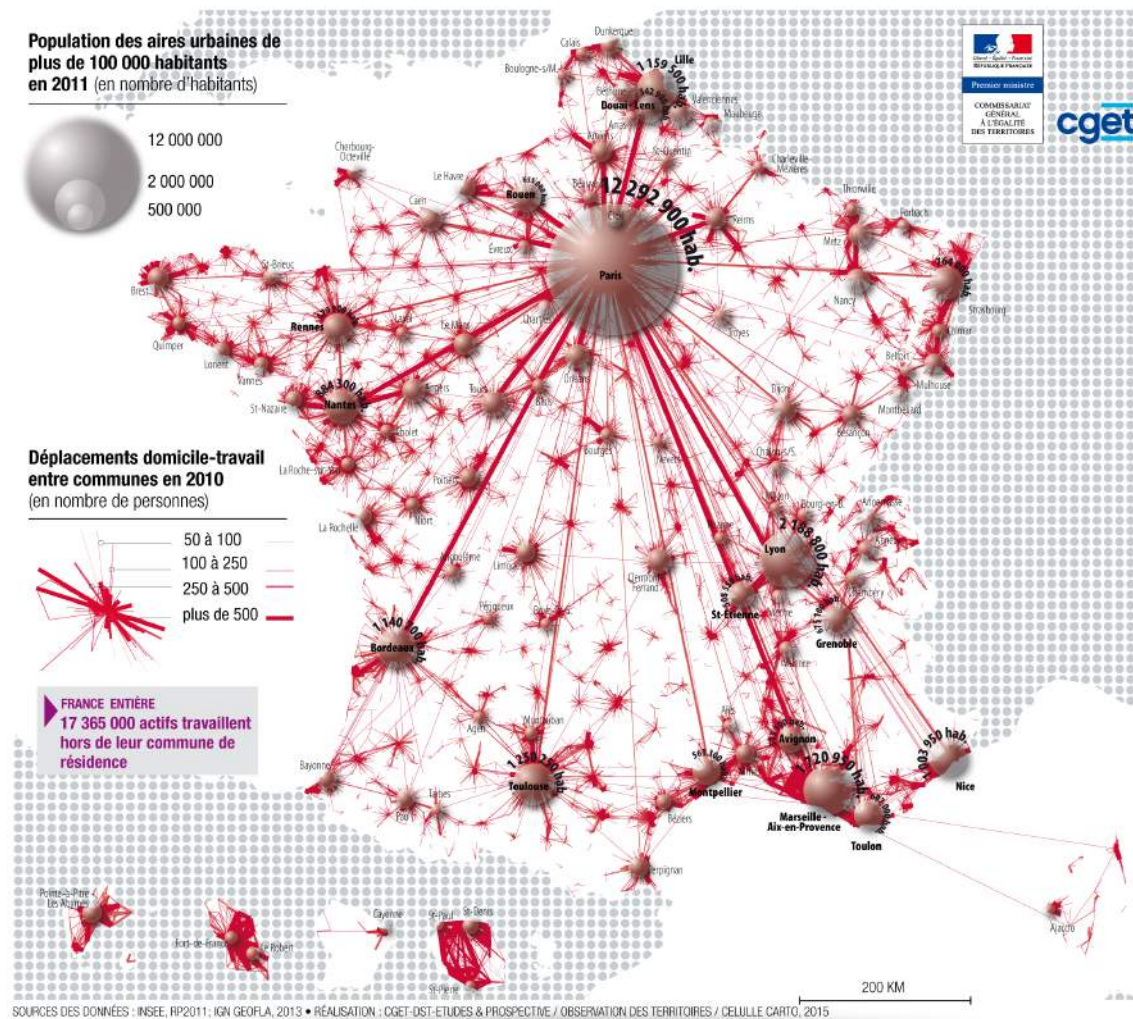
**Population des aires urbaines de plus de 100 000 habitants en 2011 (en nombre d'habitants)**



**Déplacements domicile-travail entre communes en 2010 (en nombre de personnes)**



**FRANCE ENTIÈRE  
17 365 000 actifs travaillent  
hors de leur commune de  
résidence**



SOURCES DES DONNÉES : INSEE, RP2011; IGN GEPLA, 2013 • RÉALISATION : CGET-DST-ETUDES & PROSPECTIVE / OBSERVATION DES TERRITOIRES / CELLULE CARTO, 2015

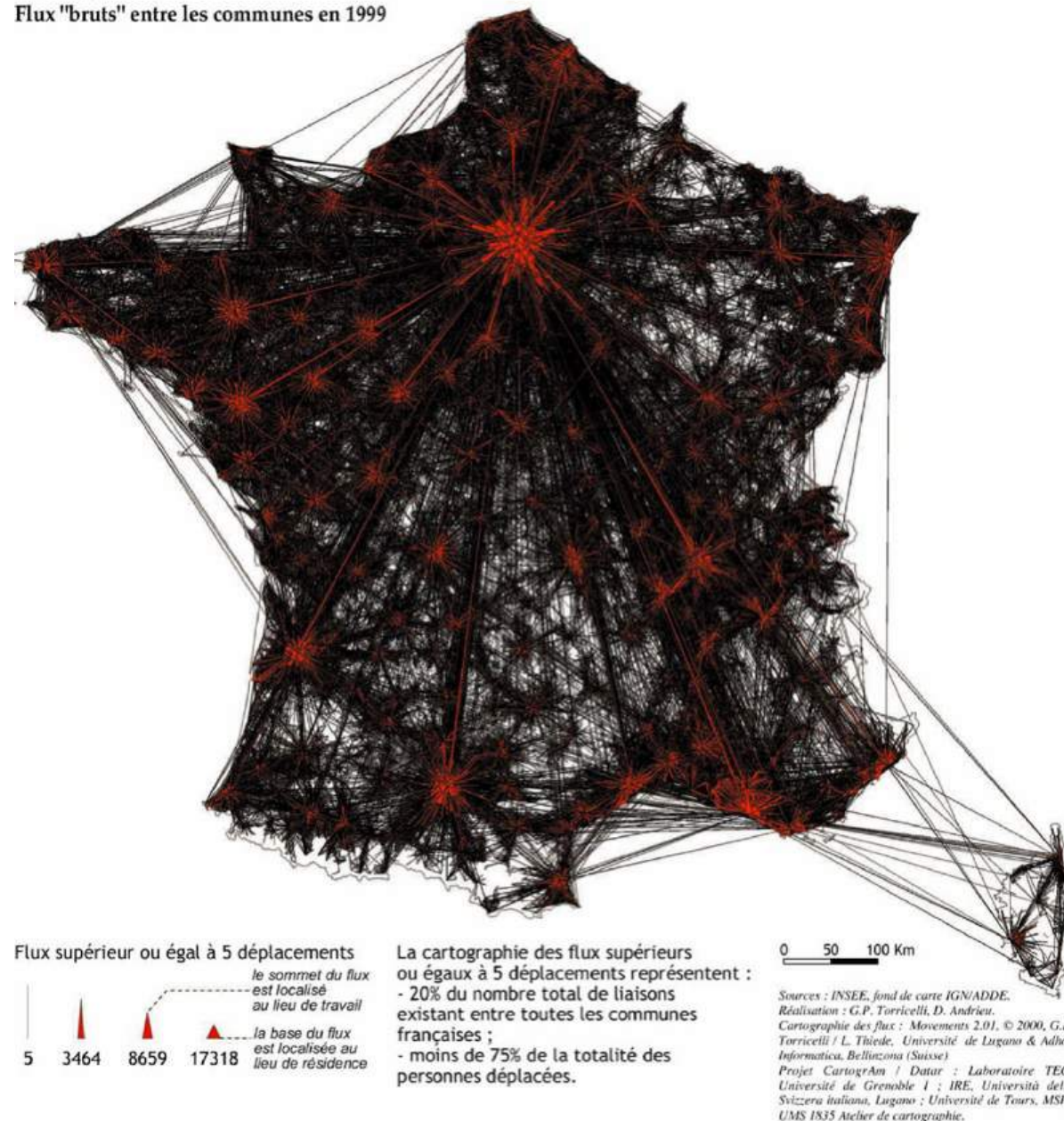
**DES MOBILITÉS QUI  
RELIENT LES  
TERRITOIRES**

### 3- Déplacements domicile/travail

Flux "bruts" entre les communes en 1999

FRANCE

DES MOBILITÉS QUI  
RECONFIGURENT  
LES TERRITOIRES



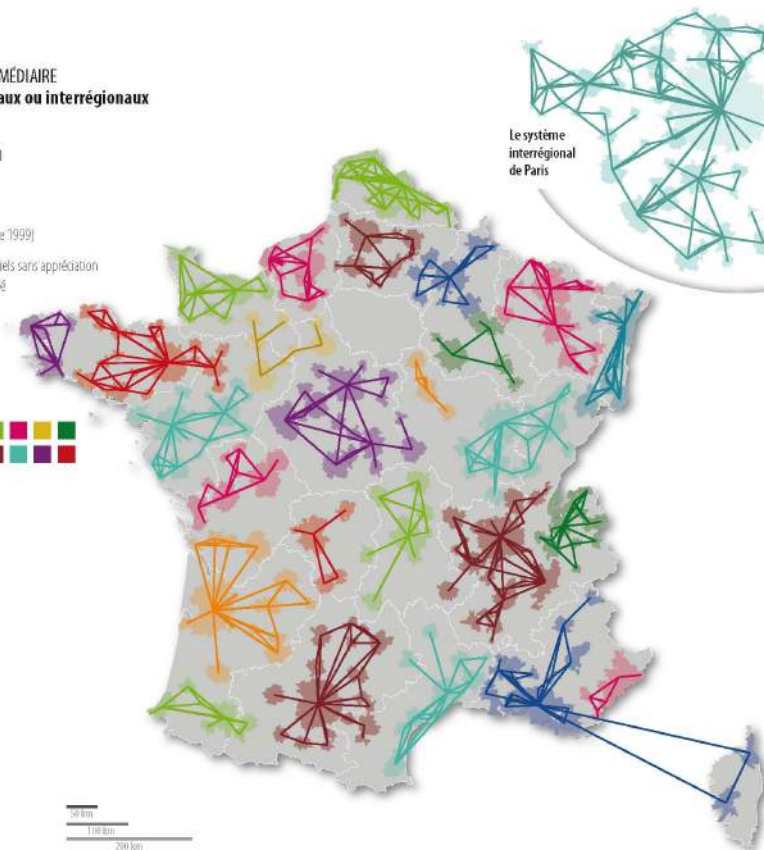
## Datar

### UNE APPROCHE À UNE ÉCHELLE INTERMÉDIAIRE Les systèmes interurbains régionaux ou interrégionaux

#### Armature du système interurbain régional ou interrégional



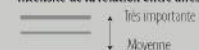
#### Les 26 systèmes interurbains régionaux ou interrégionaux



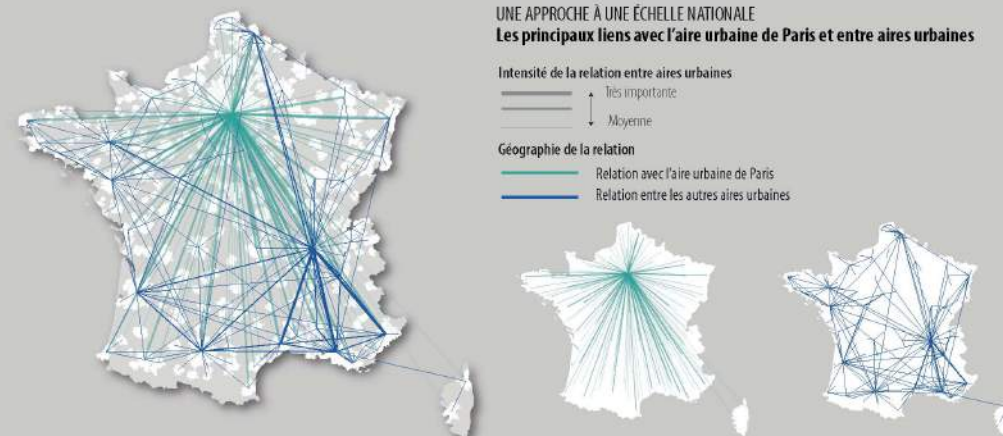
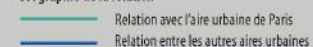
Traitement des données : CHS, Géographie - Orléans, Datar • Fonds cartographiques : IGN, GeoData, 2011 • Réalisation cartographique : Datar • Orléans, 2011 • Géographie - Orléans

### UNE APPROCHE À UNE ÉCHELLE NATIONALE Les principaux liens avec l'aire urbaine de Paris et entre aires urbaines

#### Intensité de la relation entre aires urbaines



#### Géographie de la relation



## DES ÉCHANGES QUI PRODUISENT DE NOUVELLES TERRITORIALITÉS

# LES MOTEURS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

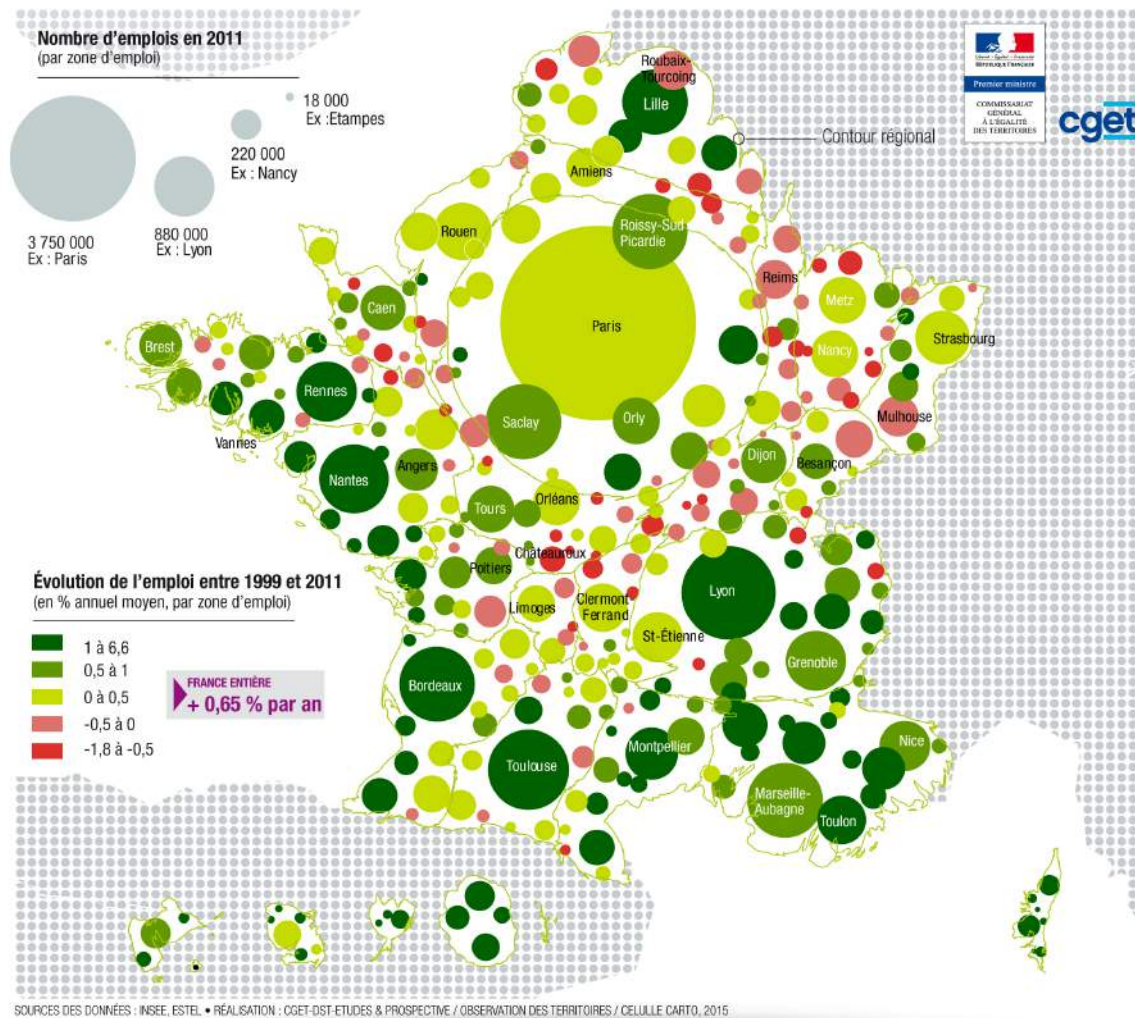
Les principaux moteurs du développement des zones d'emploi 2005-2006



Typologie des principaux moteurs du développement (par zone d'emploi)



- la **base productive marchande** est mesurée en termes de salaires et de revenus issus des ventes à l'extérieur des biens et services produits dans le territoire ;
- la **base « résidentielle »** est l'apport monétaire des retraités, des salaires des navetteurs et des dépenses de tourisme ;
- la **base publique** est la part des salaires des employés du secteur public nette de la part autofinancée localement par des ressources fiscales générées localement ;
- la **base médico-sociale** est l'apport monétaire lié aux prestations sociales et médicales.



**UNE ÉVOLUTION  
DIFFÉRENCIÉE DE  
L'EMPLOI SELON  
LES TERRITOIRES**

### Campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées

- Densifiées, en périphérie des villes, à très forte croissance résidentielle et à économie dynamique
- Diffuses, en périphérie des villes, à croissance résidentielle et dynamique économique diversifiée
- Densifiées, du littoral et des vallées, à forte croissance résidentielle et à forte économie présente

### Campagnes agricoles et industrielles

- Sous plus faible influence urbaine

### Campagnes vieilles à très faible densité

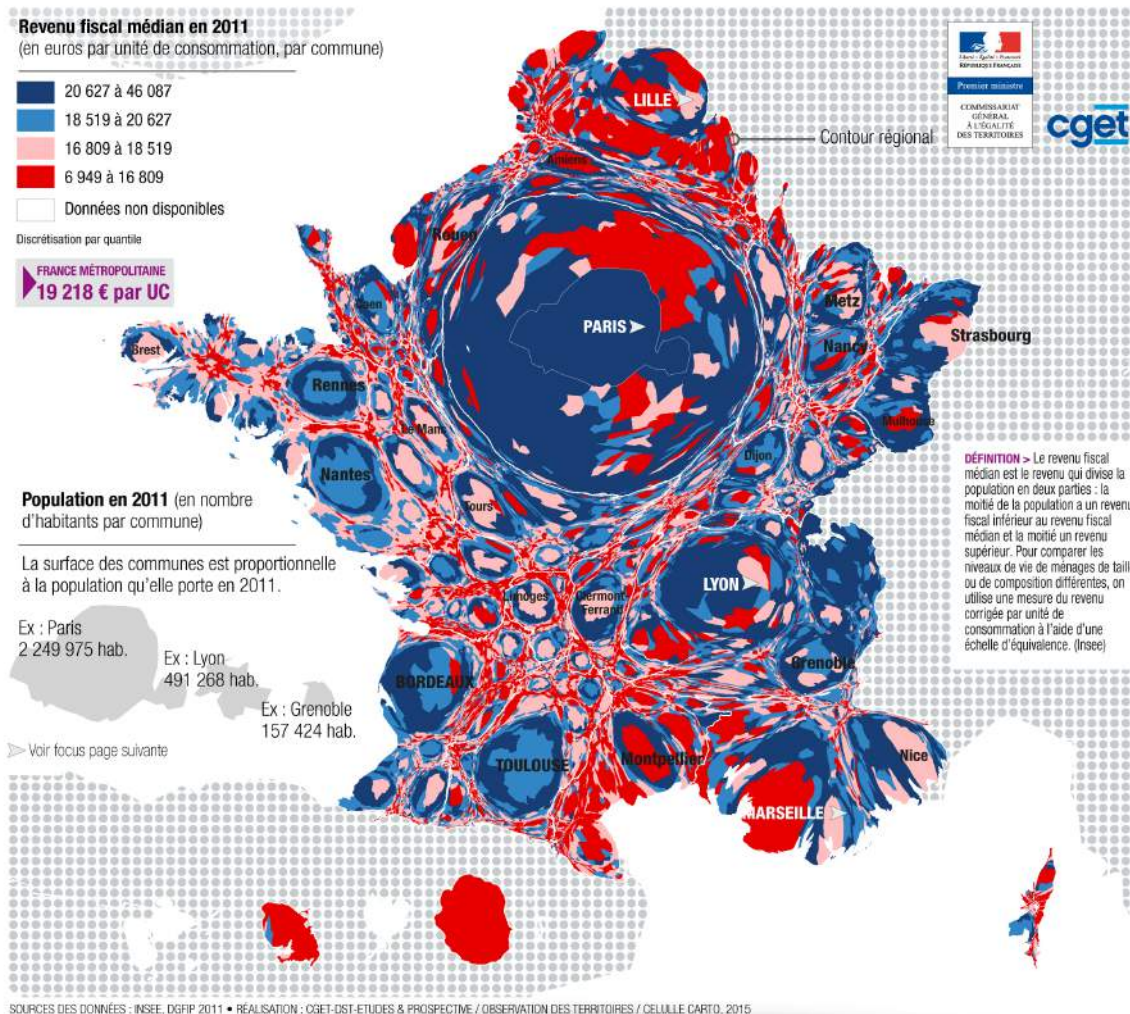
- À faibles revenus, économie agricole et présente
- À faibles revenus, croissance résidentielle, économie présente et touristique
- À faibles revenus, croissance résidentielle, économie présente et touristique dynamique, éloignement des services d'usage courant

FRANCE MÉTROPOLITAINE  
43,8% de la population vit  
hors d'une unité urbaine de  
+ de 10 000 emplois en 2011

TRAITEMENT DES DONNÉES ET CONCEPTION DE LA TYPOLOGIE: INRA UMR 1041 CESAER / UIC-CNRS UMR 6049 THEMIS  
CEMAGREF DTM METAFORT, 2011 D'APRÈS: IGN, INSEE, INRA UMR 1041 CESAER • RÉALISATION: CGET-DST-BUREAU PROSPECTIVES ETudes / CELLULE CARTO, 2015

200 KM

## DES CAMPAGNES AU DÉVELOPPEMENT CORRÉLÉ À L'INFLUENCE DES VILLES



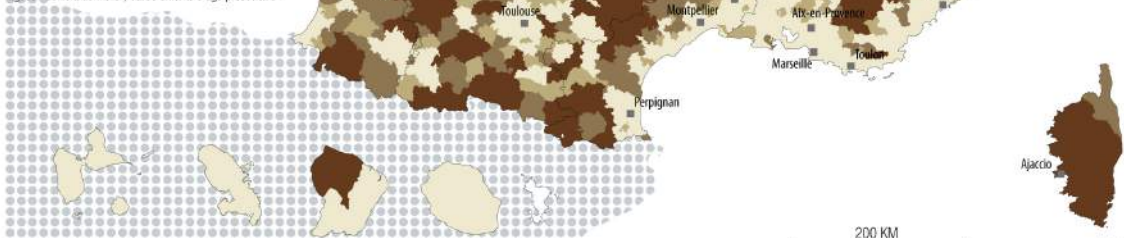
## DES NIVEAUX DE RICHESSE ET DE PAUVRETÉ CONTRASTÉS

**Temps moyen d'accès aux équipements de la gamme intermédiaire en 2013 \* (en mn par bassin de vie)**

- 20,7 à 67,6
- 16,9 à 20,7
- 13,3 à 16,9
- 0,5 à 13,3

\* L'accès à ce panier d'équipements est calculé par le distancier Metric (trajet en voiture). L'accès au plus près du domicile est en heure creuse. Les déplacements à l'intérieur d'une commune sont calculés sauf pour les DOM.

Panier d'équipements de la gamme intermédiaire :  
Police ; Gendarmerie ; CDFP ; Pompes funèbres ; Contrôle technique automobile ; Ecoles de conduite  
Entreprise générale bâtiment ; Vétérinaire ; Blanchisserie teinturerie ; Soins de beauté ; Supermarché ; Librairie papeterie journaux ; Magasin vêtements ; Magasin équipements du foyer ; Magasin chaussures ; Magasin électroménager - matériel audio/vidéo ; Magasin meubles ; Magasin articles de sports - loisirs  
Droguerie quincaillerie bricolage ; Horlogerie Bijouterie ; Magasin d'optique ; Collège ; Orthophoniste ; Podologue-podologue ; Laboratoire d'analyses médicales ; Ambulance ; Personnes âgées - hébergement ; Personnes âgées - soins à domicile ; Garde enfants d'âge préscolaire

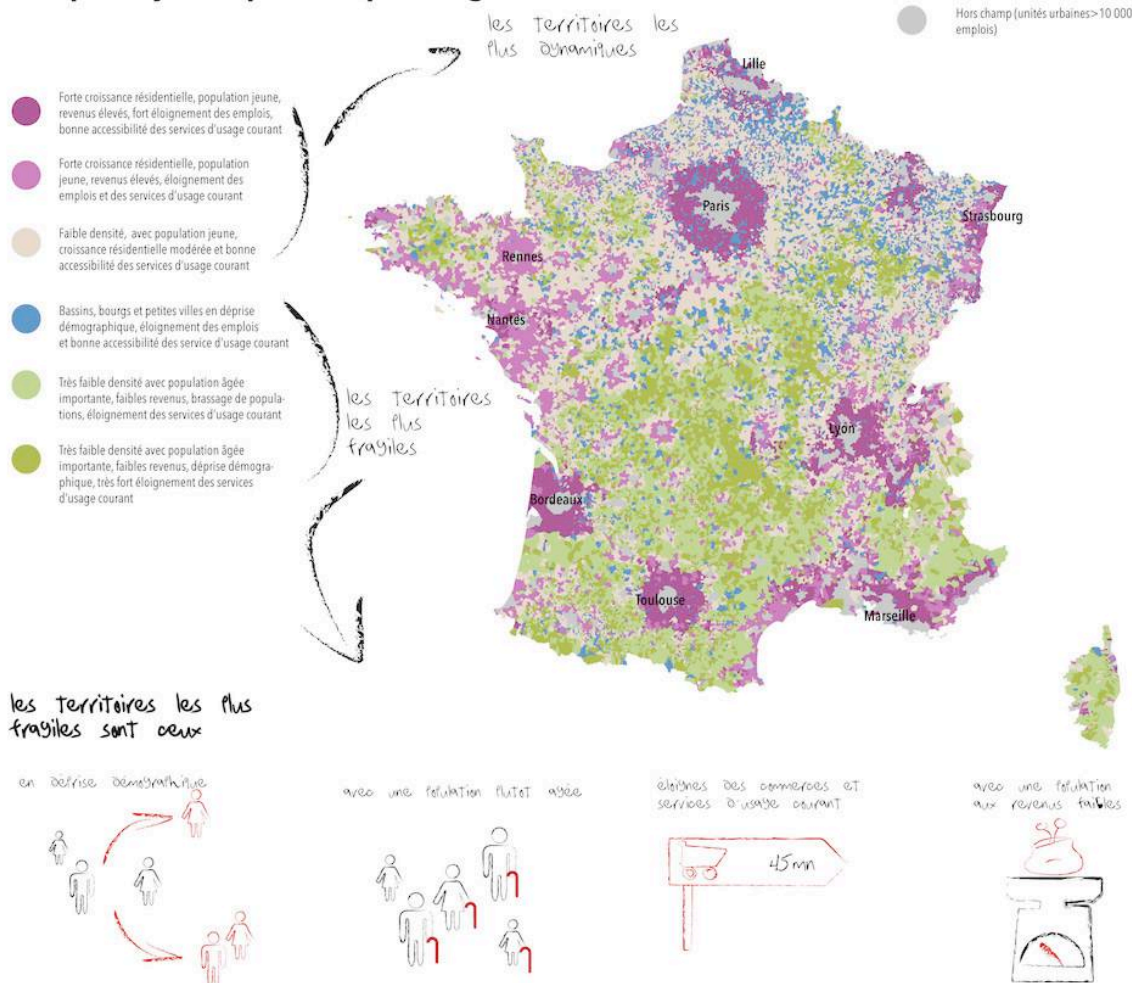


SOURCES DES DONNÉES : INSEE, RP2011 EXPLOITATION PRINCIPALE, BPE2013, DISTANCIER METRIC, IGN GEOFLA, 2013 • RÉALISATION : CGET-EST-ETUDES & PROSPECTIVE / OBSERVATION DES TERRITOIRES / CELLULE CARTO, 2015

**UNE  
ACCESSIBILITÉ  
AUX DIFFÉRENTS  
SERVICES INEGALE**

# LA DIVERSITÉ DE LA FRANCE PÉRIPHÉRIQUE

## La diversité de la France périphérique : des plus dynamiques aux plus fragiles



D'après la typologie des campagnes françaises : champ "Espace, population, conditions de vie" publiée par Mohamed Hilal et al. et le CGET (anciennement Datar) en 2012

Source des données : Insee, RP 2007 - IGN GeoFla

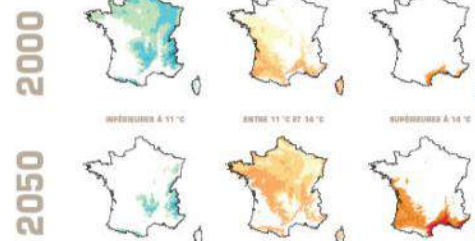
## 2000



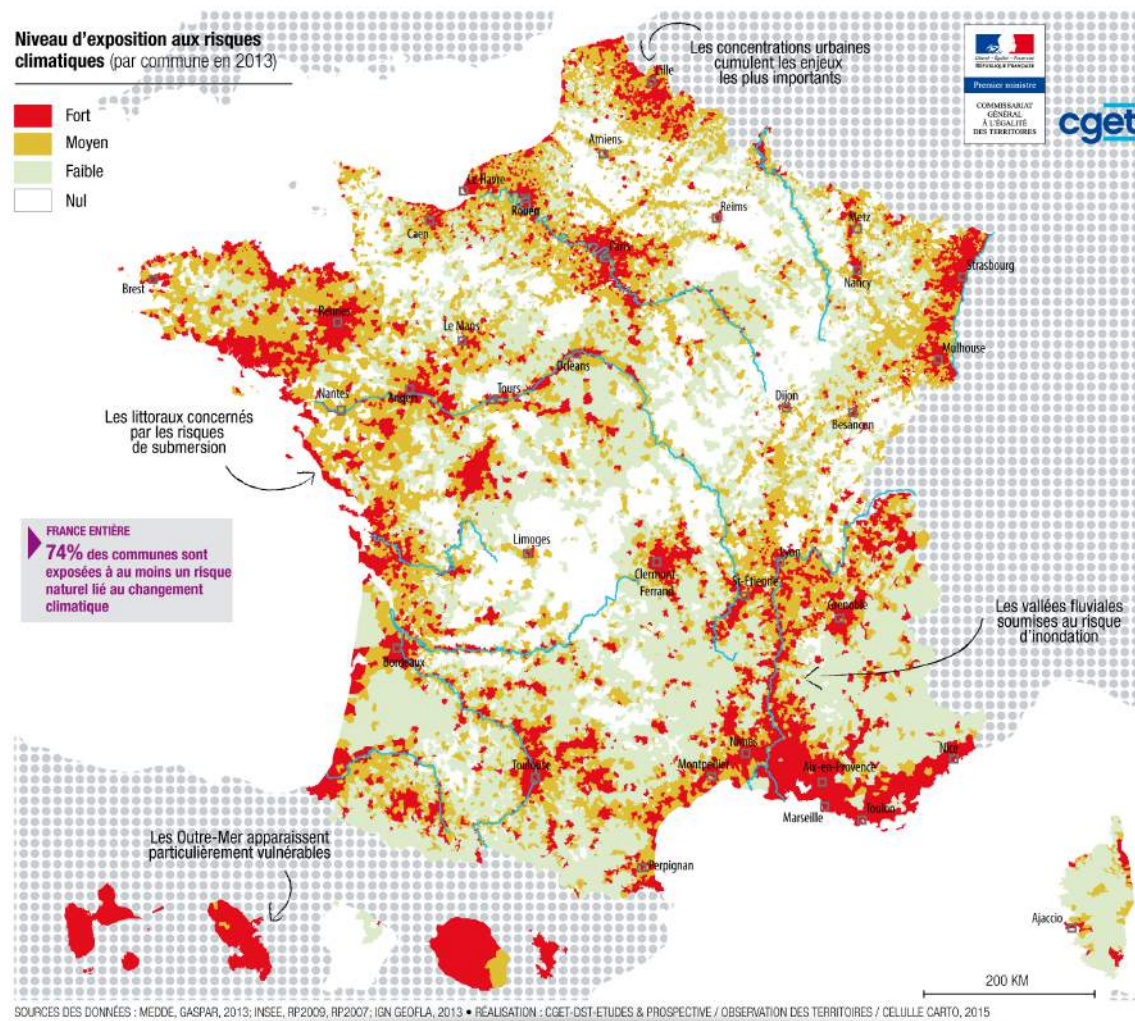
En 2040, le nombre des espèces dont les températures moyennes annuelles seraient inférieures à 11 °C serait considérablement réduit : il ne resterait plus que les zones de montagne et de plateau, contre la moitié des territoires ruraux en 2000. Inversement, les territoires du

[illegible]

# 2050

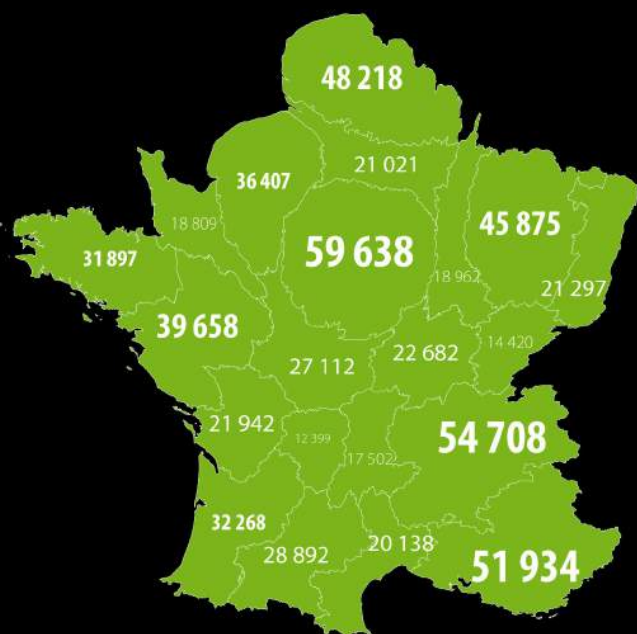


La touriste international est concernée en premier chef par le richesses des sites. En effet, la hausse des températures moyennes saisonnières a un impact net négatif sur l'environnement, en durcis et en qualité. La présence du secteur des sports d'hiver, activité sectoriel de développement économique important des territoires d'hiver, est elle-même fortement questionnée. Les stations de bases et moyenne montagne, au-delà de 1 000 m, sont déjà particulièrement concernées. À titre d'exemple, les Pyrénées centrales et orientales sont le berceau principal d'enneigement récréatif. La diversification économique croissante dans le secteur fondamental pour ces territoires, et comprise au travers de la mise en place de nouvelles infrastructures (câbles pour ski) dans des conditions climatiques extrêmes (neige, pluie, gel), pose également

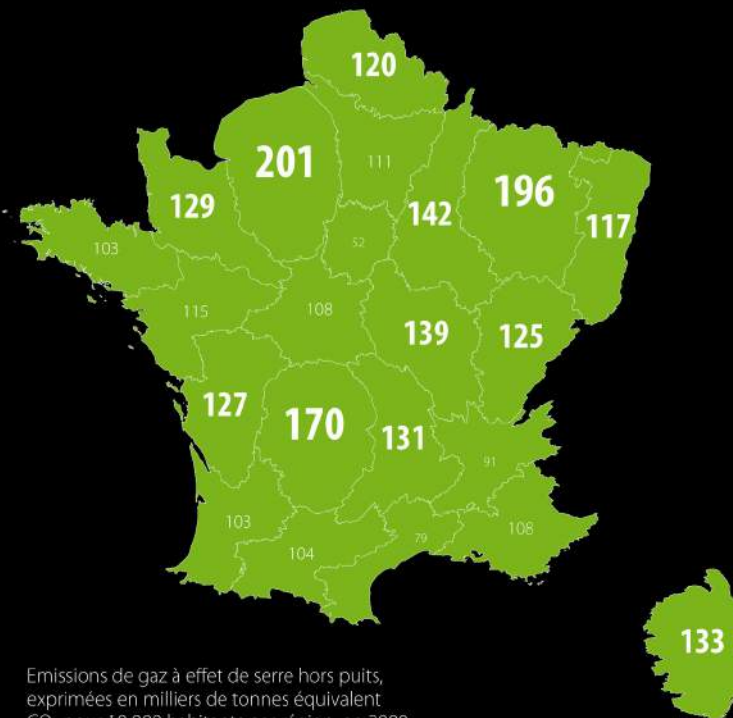


## LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA VULNÉRABILITÉ DES TERRITOIRES FRANÇAIS

# Les émissions de CO2 dans les territoires français



Emissions de gaz à effet de serre hors puits, exprimées en milliers de tonnes équivalent CO<sub>2</sub> par région, en 2000



Emissions de gaz à effet de serre hors puits, exprimées en milliers de tonnes équivalent CO<sub>2</sub> pour 10 000 habitants par région, en 2000

Source des données : Citepa, 2000  
Réalisation : Stéphane Cordobes - Karine Hurel

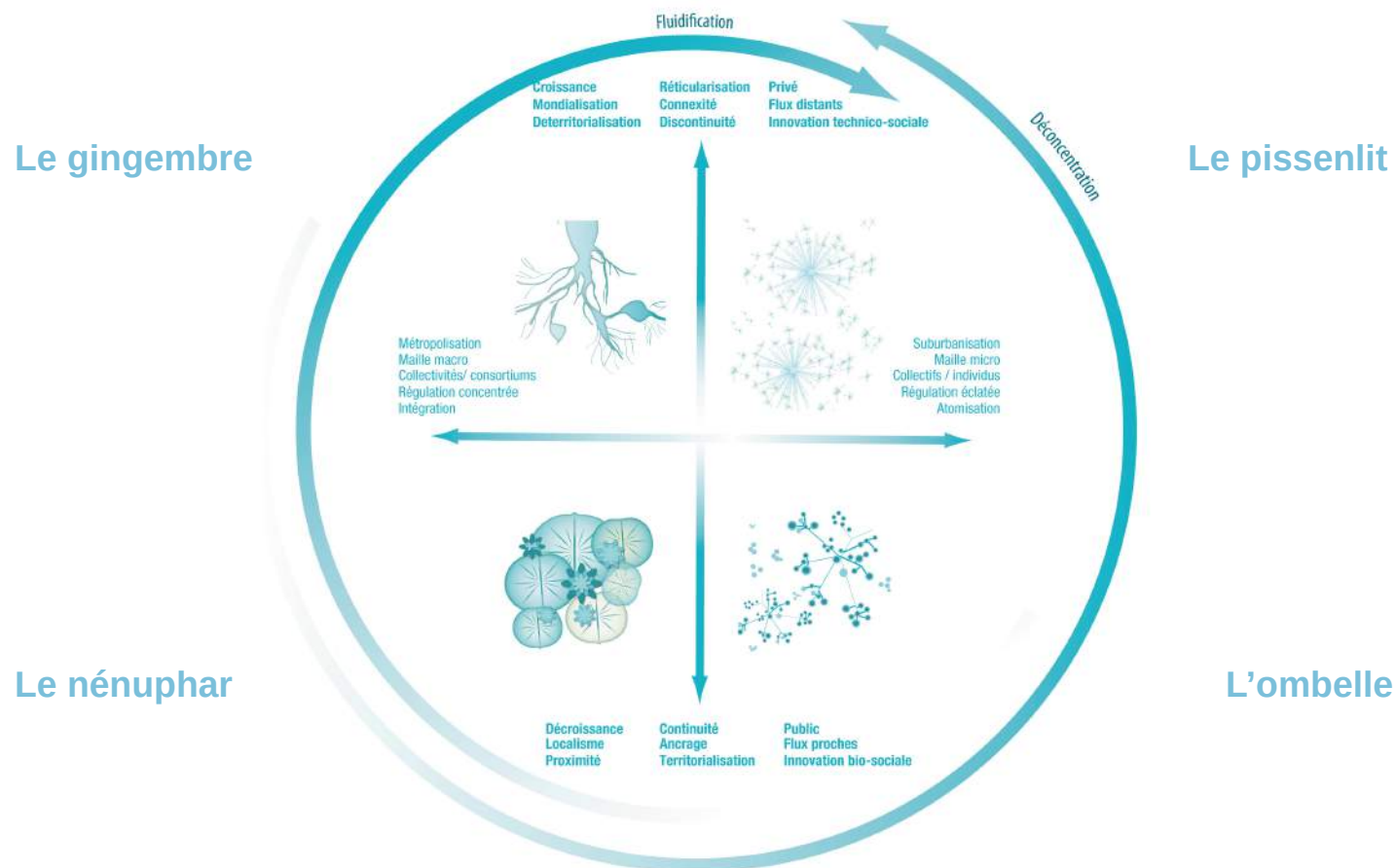
**Territoires 2040 : quelles  
dominantes spatiales  
possibles demain ?**

# Logiques sociétales et spatiales à l'oeuvre

---

- Des consensus
  - Une conviction partagée : la mobilité structure les mutations
  - Une grande mise en doute : comment saura-t-on faire société demain ?
  - Un acquis : la vigilance écologique (à défaut de la bifurcation)
  - Une crainte latente : le déclassement français
  - Un optimisme : la société de la connaissance sera plutôt épanouissante
- Des tensions
  - Polarisation / Dispersion
  - Interdépendance / Autonomie
  - Uniformisation / Différenciation
  - Croissance/décroissance

# Des dominantes spatiales possibles



# Le gingembre ou la métropolisation réticulée

---



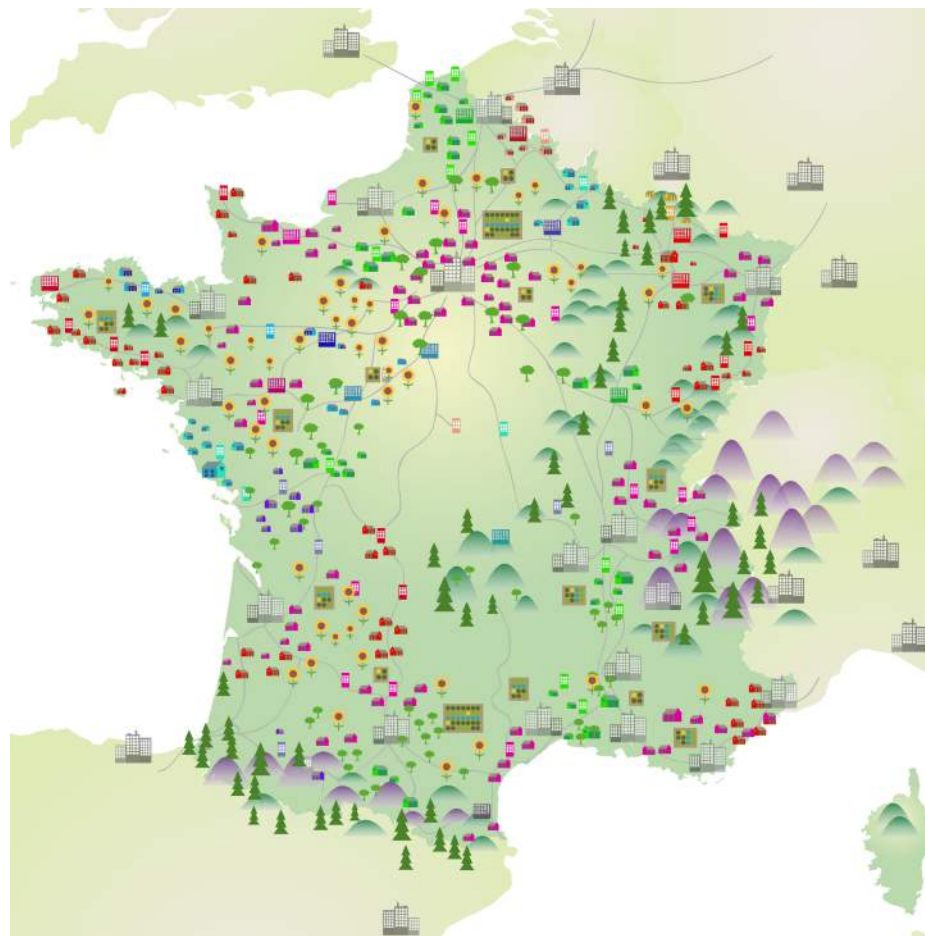
# Le nénuphar ou la régulation éco-régionale

---



# L'ombelle ou la reterritorialisation frugale

---



# Le pissenlit ou la connexité généralisée

---



# Les objets mis en perspective dans Territoires 2040

# L'urbain-métropolisé français dans la mondialisation

## 2012

Métropolisation et urbanisation ont partie liée : elles produisent une nouvelle géographie mondiale en même temps qu'elles transforment en profondeur le territoire français.

D'un côté, se forment de grands pôles urbains, concentrant population, fonctions supérieures, centres de décisions, création de richesse, connexion aux flux. Liés les uns aux autres, ils constituent un vaste réseau planétaire de métropoles en « archipel ». De l'autre, ces grands pôles s'étalent et étendent leur aire d'influence régionale, intégrant dans les vastes espaces métropolitains ainsi formés, territoires périurbains, ruraux, villes intermédiaires...

En France, aux côtés et en lien avec la métropole parisienne, qui est la seule de rang mondial, s'inscrivent dans la même dynamique, de grandes agglomérations comme Lyon, Marseille, Toulouse, Strasbourg ou Lille. Ces espaces métropolitains constituent des atouts majeurs pour la France en termes de compétitivité et de rayonnement. De par leur taille et leurs fonctions, ils sont porteurs de problématiques émergentes ou d'ores et déjà majeures, en matière d'organisation urbaine multipolaire, de vulnérabilité systémique, de conflictualité interne, de modes de financement, de culture et d'identité, de créativité.

### Fonctions métropolitaines

**Économique**  
Nœuds de réseaux de production  
Métropolisés (2012)

**Composante**  
Nœuds de réseaux de production  
Métropolisés (2012)

**Intermodalité**  
Nœuds de réseaux de production  
Métropolisés (2012)

**Connectivité**  
Nœuds de réseaux de production  
Métropolisés (2012)

**Connectivité**  
Nœuds de réseaux de production  
Métropolisés (2012)

**Connectivité**  
Nœuds de réseaux de production  
Métropolisés (2012)

**Connectivité**  
Nœuds de réseaux de production  
Métropolisés (2012)

**Connectivité**  
Nœuds de réseaux de production  
Métropolisés (2012)

**Connectivité**  
Nœuds de réseaux de production  
Métropolisés (2012)

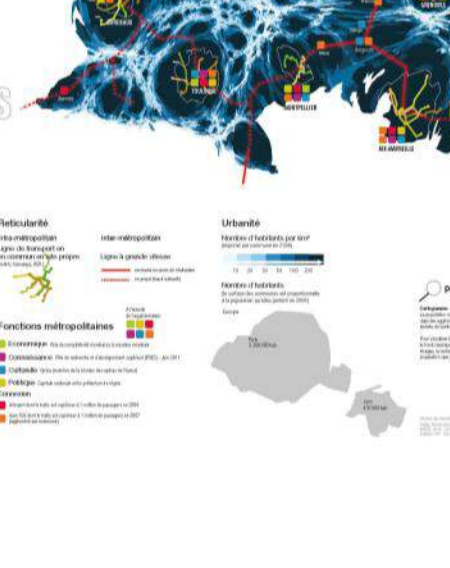
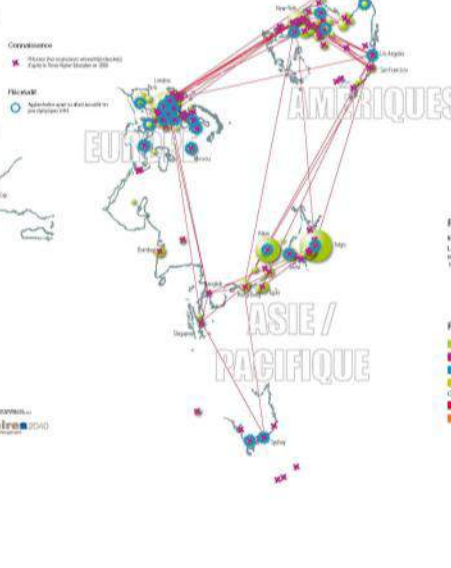
**Connectivité**  
Nœuds de réseaux de production  
Métropolisés (2012)

**Connectivité**  
Nœuds de réseaux de production  
Métropolisés (2012)

**Connectivité**  
Nœuds de réseaux de production  
Métropolisés (2012)

**Connectivité**  
Nœuds de réseaux de production  
Métropolisés (2012)

**Connectivité**  
Nœuds de réseaux de production  
Métropolisés (2012)



## 2040

LES AVENIRS POSSIBLES DE L'URBAIN-MÉTROPOLISÉ FRANÇAIS DANS LA MONDIALISATION : 4 SCÉNARIOS EN IMAGE.

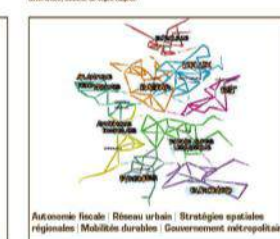
### HYPERPOLISATION

En 2040, les fortes métropoles locales restent à une métropolisation dégressive territoriale française. Les métropoles locales s'appuient sur un réseau urbain métropolitain. Les gouvernements métropolitains continuent d'être des acteurs clés des territoires. Les dynamiques de transport, de la santé, de développement économique et durable, sous l'effet de l'État et l'Europe restent à l'hyper-métropolisation. Inversement, sous l'effet de l'État et l'Europe restent à l'hyper-métropolisation. Inversement, sous l'effet de l'État et l'Europe restent à l'hyper-métropolisation.



### REGIOPOLISATION

En 2040, les fortes métropoles locales restent à une métropolisation dégressive territoriale française. Les métropoles locales s'appuient sur un réseau urbain métropolitain. Les gouvernements métropolitains continuent d'être des acteurs clés des territoires. Les dynamiques de transport, de la santé, de développement économique et durable, sous l'effet de l'État et l'Europe restent à l'hyper-métropolisation. Inversement, sous l'effet de l'État et l'Europe restent à l'hyper-métropolisation. Inversement, sous l'effet de l'État et l'Europe restent à l'hyper-métropolisation.



### POSTPOLISATION

En 2040, la métropolisation et l'industrialisation des villes de rang mondial se poursuivent. Les métropoles locales s'appuient sur un réseau urbain métropolitain. Les gouvernements métropolitains continuent d'être des acteurs clés des territoires. Les dynamiques de transport, de la santé, de développement économique et durable, sous l'effet de l'État et l'Europe restent à l'hyper-métropolisation. Inversement, sous l'effet de l'État et l'Europe restent à l'hyper-métropolisation. Inversement, sous l'effet de l'État et l'Europe restent à l'hyper-métropolisation.



### DÉPOLISATION

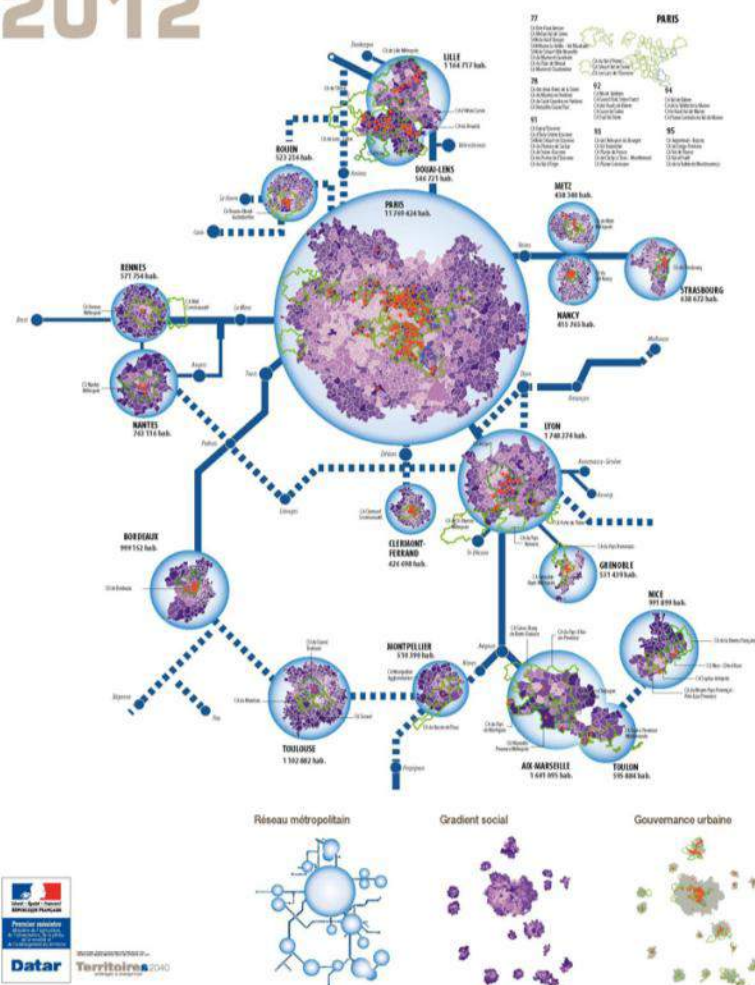
En 2040, les fortes métropoles locales restent à une métropolisation dégressive territoriale française. Les métropoles locales s'appuient sur un réseau urbain métropolitain. Les gouvernements métropolitains continuent d'être des acteurs clés des territoires. Les dynamiques de transport, de la santé, de développement économique et durable, sous l'effet de l'État et l'Europe restent à l'hyper-métropolisation. Inversement, sous l'effet de l'État et l'Europe restent à l'hyper-métropolisation. Inversement, sous l'effet de l'État et l'Europe restent à l'hyper-métropolisation.



www.territoires.gouv.fr  
rubrique TERRITOIRES 2040

# Les systèmes métropolitains intégrés

2012

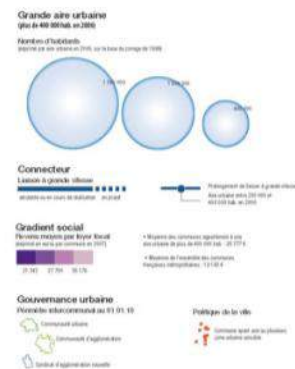


Les métropoles sont des agglomérations urbaines, importantes en taille et en population qui, dans le jeu de la mondialisation, captent et concentrent les flux.

Spatialement, les métropoles se développent selon un double processus : la polarisation des populations, des activités, des services, de la richesse, d'un côté ; l'extension de leur aire d'influence de l'autre, laquelle passe par un étalement urbain et un élargissement du périmètre de captation de ressources très diverses (énergétiques, agroalimentaires...) qui leurs sont nécessaires.

Les métropoles sont des espaces riches en opportunités économiques, sociales et culturelles qui peuvent générer, en leur sein, un accroissement des inégalités sociales et, en dehors, un durcissement de la compétition territoriale et un étirement de la hiérarchie urbaine.

Pour imaginer les métropoles françaises de 2040, il est nécessaire de prendre en compte les transformations des systèmes de production et d'échanges de larges « environnements métropolitains » (approvisionnement énergétique, consommation de ressources, morphologie urbaine...) mais également, les choix politiques qui seront faits et qui auront une forte incidence sur la cohésion et la durabilité de ces espaces.

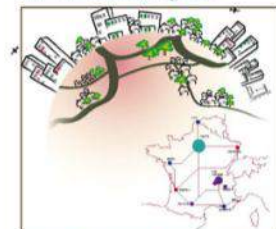


2040

LES AVENIRS POSSIBLES DES MÉTROPOLIS INTÉGRÉES FRANÇAISES : 3 SCÉNARIOS EN IMAGE.

## LA MERCAPOLE

En 2040, l'hyperconcentration s'est renforcée sur les secteurs agroalimentaire et touristique. La déconcentration fait figure de mirage. Les grandes agglomérations françaises - sauf Paris - sont victimes de la métropolisation. Certaines ont vu leur territoire et la qualité de vie locale se dégrader. En outre, le rôle de ces « métropoles », les mécanismes de régulation et les conflits d'usage s'accroissent d'une manière inquiétante. La déconcentration des pouvoirs publics est plus complexe à gérer. Les pouvoirs publics ont besoin de nouvelles compétences pour intervenir efficacement, en tant que tels, sur les territoires à se développer pour donner naissance, en tant que tels, aux nouvelles métropoles intégrées.



Intensification | Consommation | Hyperconcentration | Polarisation | Étalement | Démolition | Tolérance

## L'ANTIPOLE

En 2040, l'hyperconcentration s'est renforcée sur les secteurs agroalimentaire et touristique. La déconcentration fait figure de mirage. Les grandes agglomérations françaises - sauf Paris - sont victimes de la métropolisation. Certaines ont vu leur territoire et la qualité de vie locale se dégrader. En outre, le rôle de ces « métropoles », les mécanismes de régulation et les conflits d'usage s'accroissent d'une manière inquiétante. La déconcentration des pouvoirs publics est plus complexe à gérer. Les pouvoirs publics ont besoin de nouvelles compétences pour intervenir efficacement, en tant que tels, sur les territoires à se développer pour donner naissance, en tant que tels, aux nouvelles métropoles intégrées.



Déconcentration | Déconcentration | Polarisation | Paupérisation | Verdissement | Qualité de vie

## L'ARCHIPOLE



En 2040, la déconcentration économique s'accompagne d'un contrôle des flux de marchandises, de capitaux et de main-d'œuvre. Les zones métropolitaines sont devenues des zones de gouvernement et de technocratie efficaces, aux compétences élargies : contrôle, régulation, ressources naturelles et sociales sont sous un contrôle étroit. De fait, l'hyperconcentration s'est renforcée, chaque territoire trouvant sa place dans un « archipel ». La priorité économique est aux systèmes productifs. Mais le développement est un enjeu fort. Des transformations apparaissent au sein des territoires locaux.

Régulation | Gouvernement des conduites | Contrôle | Néolibéralisme | Services publics | Production | Démolition

# Les espaces de la faible densité

## 2012



Démographie

Ressources naturelles

Ressources énergétiques



Territoires 2040

La France de la faible densité forme un ensemble territorial réduit sur le plan démographique (6,5% de la population métropolitaine) mais prépondérant quant à la surface utile qu'il recouvre (plus de 42%).

Elle se caractérise par une occupation humaine discrète ( $\leq 30 \text{ hab/km}^2$ ), une faible empreinte des infrastructures, des activités productives dominées par la valorisation de l'agriculture et de la forêt, des paysages ouverts. Elle est présente dans toutes les régions françaises mais significativement dans les zones de montagne, les plateaux agricoles ou les arrière-pays.

Faible densité n'est pas synonyme de difficulté socio-économique même si des situations de fragilité persistent. L'arrivée de nouvelles populations dans ces espaces génère des situations de cohabitations inédites, sources de tensions mais aussi d'une sociabilité locale réinventée.

Le changement de rapport à l'environnement et la tension sur les marchés des matières premières leur octroient une importance stratégique en interdépendance avec les autres territoires français : pour la préservation du potentiel agricole français, de la ressource en eau, de la biodiversité, ou l'implantation de « fermes » de production d'énergies renouvelables.

Densité démographique

Nombre d'habitants par km<sup>2</sup> en 2012

10 20 30 40 50 60 70 80 90 100

Ressources

Faible densité

Faible densité

Faible densité

Faible densité

Faible densité

Faible densité

Faible densité

Faible densité

Faible densité

Faible densité

Faible densité

Faible densité

Faible densité

Faible densité

Faible densité

Faible densité

Faible densité

Faible densité

Faible densité

Faible densité

Faible densité

Faible densité

Faible densité

Faible densité

Faible densité

Faible densité

## 2040

LES AVENIRS POSSIBLES DES ESPACES DE LA FAIBLE DENSITÉ FRANÇAIS : 5 SCÉNARIOS EN IMAGE.

### REPLI COMMUNAUTAIRE

En 2040, la dépopulation et le renouveau des pôles de l'arrière-pays entraînent une concentration des espaces de faible densité. Des communes, parfois très isolées, sont regroupées par les politiques publiques. Les populations sont concentrées de la montagne et de l'arrière-pays. Cela se traduit par une réduction des collectifs communaux et une réduction des services publics. On assiste à un retour du « rural » au sens traditionnel, caractérisé par la faible densité et des collectifs réduits. L'habitat est local et la population est dispersée. L'habitat est local et la population est dispersée. L'habitat est local et la population est dispersée.

Fragmentation et ségrégation | Entrelas | Bistouri | Isolement | Intermédiaire | Endochemie | Réseaux

### ABSORPTION

En 2040, l'espace agricole peu habité est devenu un pays résidentiel. Les conditions de vie difficiles dans les métropoles et les zones de développement de solutions de mobilité alternatives en énergie se sont traduites par une progression de la périurbanisation qui a permis d'absorber les espaces agricoles et naturels. Les zones rurales sont devenues des zones résidentielles. Les zones rurales sont devenues des zones résidentielles. Les zones rurales sont devenues des zones résidentielles.

Étalement urbain | Confort spatial | Multifonctionnalité conflictuelle | Fragmentation | Naturalisation



Étalement urbain | Confort spatial | Multifonctionnalité conflictuelle | Fragmentation | Naturalisation

Étalement urbain | Confort spatial | Multifonctionnalité conflictuelle | Fragmentation | Naturalisation

Étalement urbain | Confort spatial | Multifonctionnalité conflictuelle | Fragmentation | Naturalisation

Étalement urbain | Confort spatial | Multifonctionnalité conflictuelle | Fragmentation | Naturalisation

Étalement urbain | Confort spatial | Multifonctionnalité conflictuelle | Fragmentation | Naturalisation

Étalement urbain | Confort spatial | Multifonctionnalité conflictuelle | Fragmentation | Naturalisation

Étalement urbain | Confort spatial | Multifonctionnalité conflictuelle | Fragmentation | Naturalisation

Étalement urbain | Confort spatial | Multifonctionnalité conflictuelle | Fragmentation | Naturalisation

Étalement urbain | Confort spatial | Multifonctionnalité conflictuelle | Fragmentation | Naturalisation

Étalement urbain | Confort spatial | Multifonctionnalité conflictuelle | Fragmentation | Naturalisation

Étalement urbain | Confort spatial | Multifonctionnalité conflictuelle | Fragmentation | Naturalisation

Étalement urbain | Confort spatial | Multifonctionnalité conflictuelle | Fragmentation | Naturalisation

Étalement urbain | Confort spatial | Multifonctionnalité conflictuelle | Fragmentation | Naturalisation

Étalement urbain | Confort spatial | Multifonctionnalité conflictuelle | Fragmentation | Naturalisation

Étalement urbain | Confort spatial | Multifonctionnalité conflictuelle | Fragmentation | Naturalisation

Étalement urbain | Confort spatial | Multifonctionnalité conflictuelle | Fragmentation | Naturalisation

Étalement urbain | Confort spatial | Multifonctionnalité conflictuelle | Fragmentation | Naturalisation

Étalement urbain | Confort spatial | Multifonctionnalité conflictuelle | Fragmentation | Naturalisation

### PLATEFORME PRODUCTIVE

En 2040, pour répondre aux défis économiques, la ville « base économique énergétique » a besoin d'une efficacité. Des infrastructures, des plateformes productives et des services publics. Pour maintenir leurs espaces productifs et permettre l'approvisionnement des villes, on a largement fait appel à l'automatisation et à un travail subordonné souvent précaire. L'impact sur la durabilité de ce modèle productif est en question. La gestion des risques et la préservation des espaces publics doivent être contrôlés.



Exploitation maximale | Filières longues et mondialisées | Stockage | Compétitivité verte | Pilotage à distance

Exploitation maximale | Filières longues et mondialisées | Stockage | Compétitivité verte | Pilotage à distance

Exploitation maximale | Filières longues et mondialisées | Stockage | Compétitivité verte | Pilotage à distance

Exploitation maximale | Filières longues et mondialisées | Stockage | Compétitivité verte | Pilotage à distance

Exploitation maximale | Filières longues et mondialisées | Stockage | Compétitivité verte | Pilotage à distance

Exploitation maximale | Filières longues et mondialisées | Stockage | Compétitivité verte | Pilotage à distance

Exploitation maximale | Filières longues et mondialisées | Stockage | Compétitivité verte | Pilotage à distance

Exploitation maximale | Filières longues et mondialisées | Stockage | Compétitivité verte | Pilotage à distance

Exploitation maximale | Filières longues et mondialisées | Stockage | Compétitivité verte | Pilotage à distance

Exploitation maximale | Filières longues et mondialisées | Stockage | Compétitivité verte | Pilotage à distance

Exploitation maximale | Filières longues et mondialisées | Stockage | Compétitivité verte | Pilotage à distance

Exploitation maximale | Filières longues et mondialisées | Stockage | Compétitivité verte | Pilotage à distance

Exploitation maximale | Filières longues et mondialisées | Stockage | Compétitivité verte | Pilotage à distance

Exploitation maximale | Filières longues et mondialisées | Stockage | Compétitivité verte | Pilotage à distance

Exploitation maximale | Filières longues et mondialisées | Stockage | Compétitivité verte | Pilotage à distance

Exploitation maximale | Filières longues et mondialisées | Stockage | Compétitivité verte | Pilotage à distance

Exploitation maximale | Filières longues et mondialisées | Stockage | Compétitivité verte | Pilotage à distance

Exploitation maximale | Filières longues et mondialisées | Stockage | Compétitivité verte | Pilotage à distance

Exploitation maximale | Filières longues et mondialisées | Stockage | Compétitivité verte | Pilotage à distance

Exploitation maximale | Filières longues et mondialisées | Stockage | Compétitivité verte | Pilotage à distance

Exploitation maximale | Filières longues et mondialisées | Stockage | Compétitivité verte | Pilotage à distance

Exploitation maximale | Filières longues et mondialisées | Stockage | Compétitivité verte | Pilotage à distance

Exploitation maximale | Filières longues et mondialisées | Stockage | Compétitivité verte | Pilotage à distance

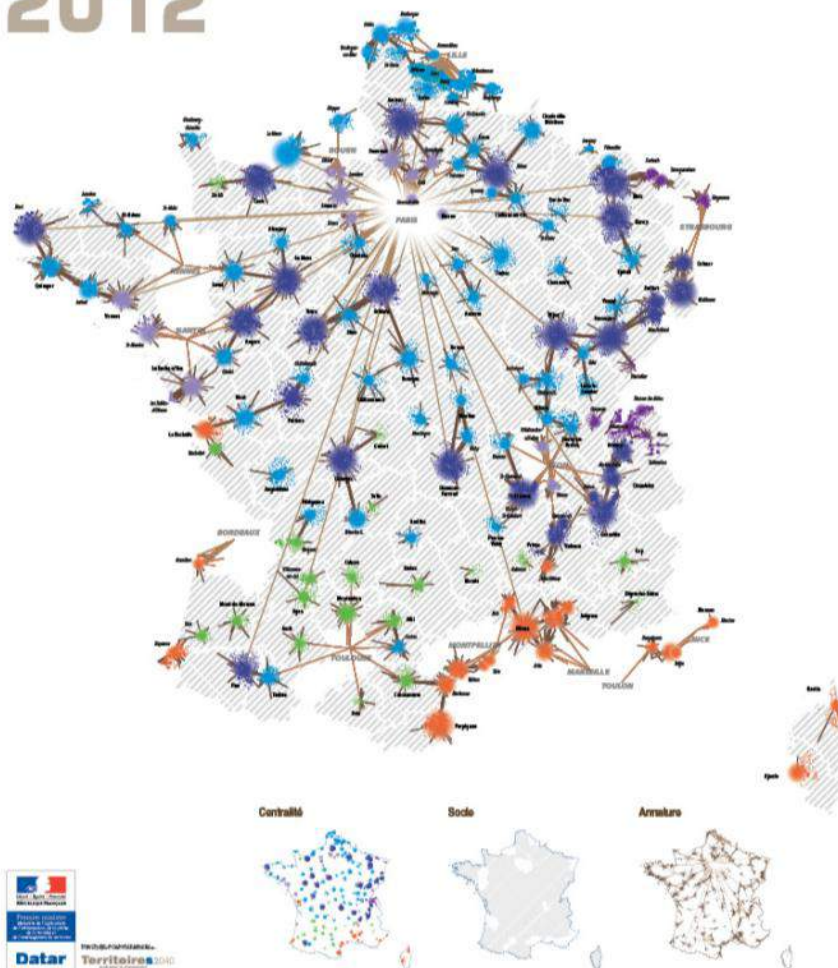
Exploitation maximale | Filières longues et mondialisées | Stockage | Compétitivité verte | Pilotage à distance

www.territoires.gouv.fr  
rubrique TERRITOIRES 2040



# Les villes intermédiaires et leurs espaces de proximité

## 2012



Les villes intermédiaires occupent une place centrale dans l'armature urbaine française. Avec des populations comprises entre 30 000 et 500 000 habitants, tour-à-tour ville chef-lieu, ville industrielle dans un bassin d'emploi ou grande agglomération à rayonnement régional, celles-ci assurent un rôle d'intermédiation territoriale.

À l'échelle locale, elles animent l'espace qui les entoure par leurs services, leur économie, leur offre culturelle. Par ces connexions, les petites villes et espaces ruraux accèdent à un certain niveau d'urbanité. Réciproquement, les villes intermédiaires bénéficient des aménités de la faible densité.

À l'autre extrémité de la hiérarchie urbaine, elles tirent profit de la dynamique et des fonctions supérieures propres à Paris et aux métropoles. Elles accèdent ainsi à l'espace mondialisé, facteur de menaces mais aussi d'opportunités. Réciproquement, les métropoles trouvent au travers de ces villes intermédiaires des relais importants en termes de marchés et de ressources.

Cette double facette de la ville intermédiaire conditionne ses capacités de transformation ou d'inertie. C'est un maillon indispensable au fonctionnement du système territorial français.

### Type d'aire urbaine « intermédiaire »

Le tableau ci-dessous résume les caractéristiques des aires urbaines intermédiaires, classées en trois types : « intermédiaire », « métropole », et « métropole satellite ».

**Centralité**  
Population comprise les aires urbaines classées en 2009 (projet de loi relatif à la carte de l'urbanisme)

**Socle administratif**  
Villes principales  
Agglomération urbaine  
Agglomération rurale

**Armature**  
Population comprise les aires urbaines classées en 2009 (projet de loi relatif à la carte de l'urbanisme)

**Socle administratif**  
Villes principales  
Agglomération urbaine  
Agglomération rurale

### Pour aller plus loin

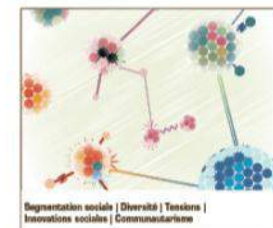
Le projet de loi relatif à la carte de l'urbanisme, adopté en 2010, définit les aires urbaines intermédiaires comme des aires urbaines de plus de 30 000 habitants, qui ne sont ni des métropoles ni des métropoles satellites. Elles sont classées en trois types : « intermédiaire », « métropole », et « métropole satellite ».

## 2040

LES AVENIRS POSSIBLES DES VILLES INTERMÉDIAIRES FRANÇAISES : 4 SCÉNARIOS EN IMAGE.

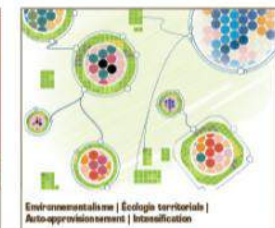
### LES COMMUNAUTÉS

En 2040, le rôle de l'énergie locale s'accroît considérablement. Les villes intermédiaires se retrouvent au cœur d'un réseau de proximité, de leur côté, des phénomènes de fragmentation spatiale accompagnent les logiques communautaires. Les populations sont regroupées dans les basses vallées, les plus proches de la montagne, les plus proches de la mer, les plus proches de la capitale. Paradoxalement, cette double centralité s'accompagne d'une décentralisation relative, les villes qui se trouvent au cœur de la montagne ou de la mer, d'une part, et les villes qui se trouvent au cœur de la capitale, d'autre part.



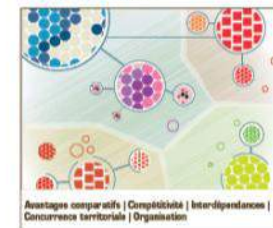
### LES LABORATOIRES VERTS

En 2040, les villes intermédiaires se retrouvent au cœur d'un réseau de proximité, de leur côté, des phénomènes de fragmentation spatiale accompagnent les logiques communautaires. Les populations sont regroupées dans les basses vallées, les plus proches de la montagne, les plus proches de la mer, les plus proches de la capitale. Paradoxalement, cette double centralité s'accompagne d'une décentralisation relative, les villes qui se trouvent au cœur de la montagne ou de la mer, d'une part, et les villes qui se trouvent au cœur de la capitale, d'autre part.



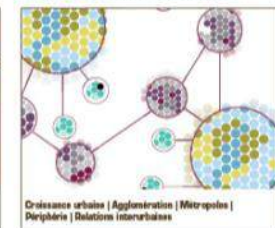
### LES SPÉCIALISÉS

En 2040, les villes intermédiaires se retrouvent au cœur d'un réseau de proximité, de leur côté, des phénomènes de fragmentation spatiale accompagnent les logiques communautaires. Les populations sont regroupées dans les basses vallées, les plus proches de la montagne, les plus proches de la mer, les plus proches de la capitale. Paradoxalement, cette double centralité s'accompagne d'une décentralisation relative, les villes qui se trouvent au cœur de la montagne ou de la mer, d'une part, et les villes qui se trouvent au cœur de la capitale, d'autre part.



### LES SATELLITES

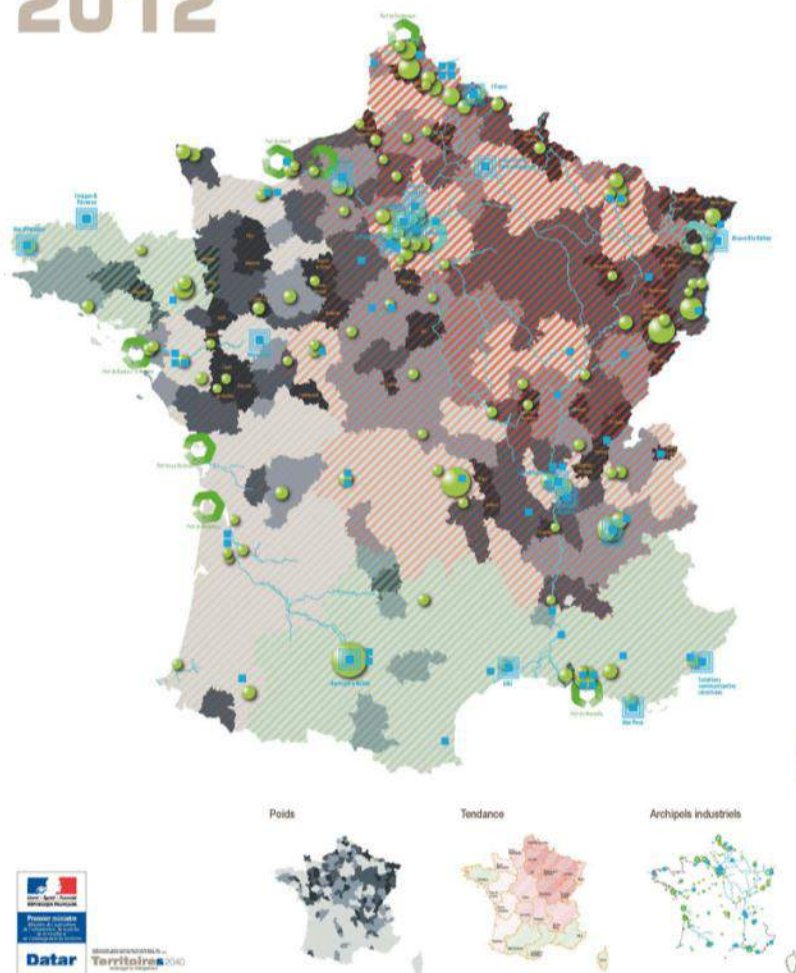
En 2040, les villes intermédiaires se retrouvent au cœur d'un réseau de proximité, de leur côté, des phénomènes de fragmentation spatiale accompagnent les logiques communautaires. Les populations sont regroupées dans les basses vallées, les plus proches de la montagne, les plus proches de la mer, les plus proches de la capitale. Paradoxalement, cette double centralité s'accompagne d'une décentralisation relative, les villes qui se trouvent au cœur de la montagne ou de la mer, d'une part, et les villes qui se trouvent au cœur de la capitale, d'autre part.



www.territoires.gouv.fr  
rubrique TERRITOIRES 2040

# Les espaces de la dynamique industrielle

## 2012



Les territoires industriels d'aujourd'hui révèlent un secteur aux formes et situations géographiques variées.

La dynamique industrielle (services marchands aux entreprises compris) représente 22% de l'emploi total et de la valeur ajoutée du pays. Elle ne se réduit pas à l'image traditionnelle incarnée par de grandes unités de production. L'évolution de la dynamique industrielle et de la géographie de ses activités, se traduit par une croissance de la dimension immatérielle, la recombinaison des chaînes de valeur ou encore les multilocalisations. De cette tendance à la dispersion et à l'hybridation biens-services résulte une relation inédite entre industrie et territoire, caractérisée par de nouvelles logiques de flux de personnes, de produits manufacturés, d'informations ou encore de capitaux.

Face à des contraintes de plus en plus fortes (compétitivité des pays concurrents, risques sanitaires ou environnementaux...), des adaptations économiques sont rendues nécessaires (innovations de process ou de produits). Une nouvelle articulation entre réseaux (de valeurs et de partenaires) et territoires doit être pensée, dont la figure du « cluster » est emblématique.

### Territoire à base économique industrielle

Poids  
Part du territoire industriel dans le total de la région  
en 2012 (en %)

Tendance  
Evolution de la part du territoire industriel dans le total de la région  
en 2012 (en %)

Archipel industriel  
Etat des compétences  
Niveau de compétence industrielle

Nœud et flux logistiques  
Niveau de compétence  
Niveau de compétence

Niveau de compétence  
Niveau de compétence

Niveau de compétence  
Niveau de compétence

Niveau de compétence  
Niveau de compétence

Niveau de compétence  
Niveau de compétence

Niveau de compétence  
Niveau de compétence

Niveau de compétence  
Niveau de compétence

Niveau de compétence  
Niveau de compétence

Niveau de compétence  
Niveau de compétence

## 2040

LES AVENIRS POSSIBLES DES ESPACES INDUSTRIELS FRANÇAIS : 4 SCÉNARIOS EN IMAGE.

### INDUSTRIE VERTE

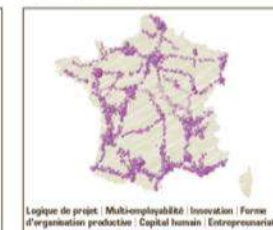
En 2040, l'industrie industrielle se concentre autour d'effets de réseau et de services. A forte valeur ajoutée sociale et environnementale. L'externalisation des performances productives a laissé place à une meilleure utilisation des ressources disponibles. Cette dynamique « verte » basée sur la maîtrise des situations locales, promeut le rapprochement stratégique de territoires présentant des similitudes en termes de besoins. Elle entraîne un rapprochement des réseaux et des formes d'innovation. Le gestion des développements territoriaux ainsi que la maîtrise des ressources disponibles localement, deviennent des enjeux majeurs.



Différenciation locale / Croissance verte / Verdict technologique / Fragmentation spatiale

### EFFERVESCENCE

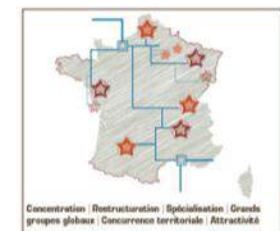
En 2040, la forme prédominante industrielle dans les dynamiques de la carte, de cadre de vie et de l'environnement, encourage l'apparition d'innovations dans les secteurs. Ceux-ci participent d'une décentralisation de l'innovation et basculent désormais sur le contenu informationnel du bien et du service. L'impact de « densité » qualifie la nouvelle organisation du travail. Le modèle du contrat social est de longue durée laissé place à celui de « valeur ajoutée ». Mobilité et circulation des personnes professionnelles deviennent des enjeux centraux pour que le modèle soit viable et acceptable.



Logique de projet / Multiemployabilité / Innovation / Forme d'organisation productive / Capital humain / Entrepreneurial

### CITADELLES

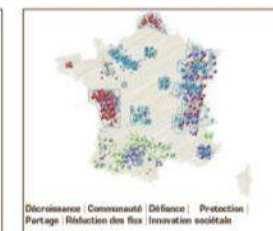
En 2040, les activités et emplois industriels ont un faible poids dans l'économie. Ils sont concentrés en outre de quelques grandes entreprises spécialisées et innovantes. Ceux-ci forment des « citadelles » isolées dans des réseaux marchands d'entreprises globales. Ce modèle repose sur la spécialisation des territoires industriels, régionales, à la fois compétitives et innovantes. La principale enjeu concerne la capacité des citadelles à attirer et maintenir les activités, les innovations et le personnel qualifié afin de rester dans la course de la compétitivité.



Concentration / Restructuration / Spécialisation / Grands groupes globaux / Concurrence territoriale / Attractivité

### ALTER INDUSTRIALISATION

En 2040, technologies vertes et solutions globales ont montré leurs limites pour répondre aux attentes territoriales, favorisant un retour au protectionnisme à l'échelle nationale. Sur des espaces isolés, des formes de consommation isolées se développent orientées vers la satisfaction des besoins locaux. Cette forme de protection est caractérisée par une rationalisation des activités industrielles et l'émergence de secteurs dépendant des activités de « consommateurs responsables ». L'enjeu : trouver l'équilibre entre aspirations territoriales et réponses à des besoins de consommation qui rendent l'industrie viable en capacité de valoriser.



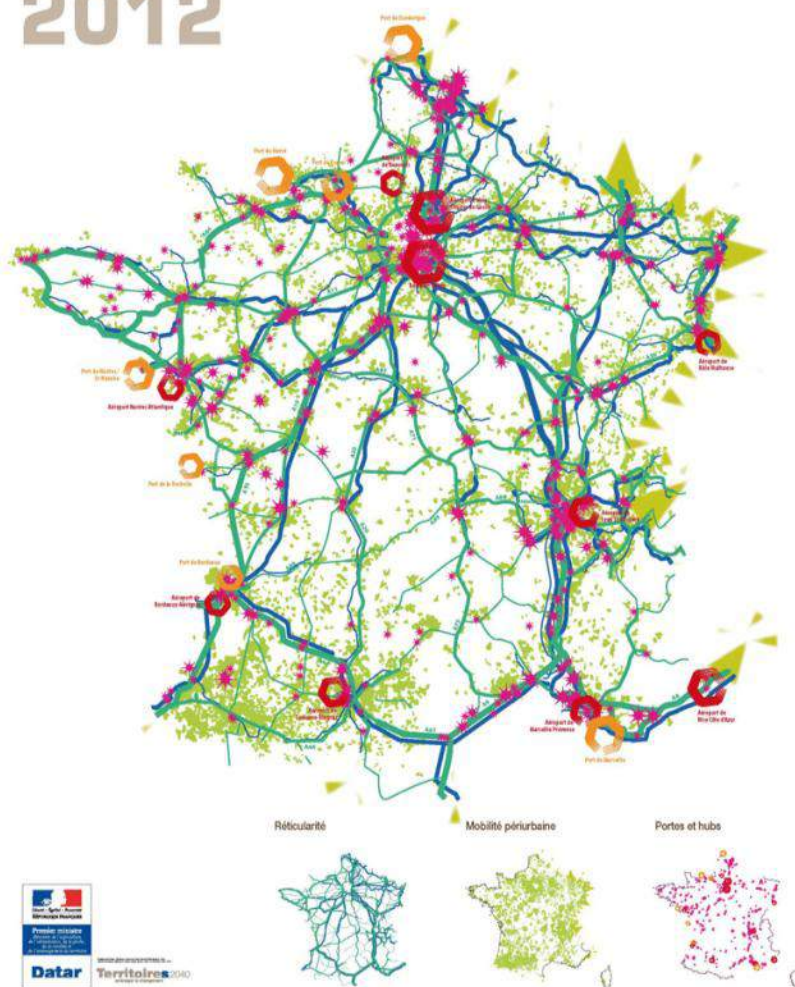
Déconcentration / Consommation / Défense / Protection / Partage / Réduction des flux / Innovation sociale

www.territoires.gouv.fr  
rubrique TERRITOIRES 2040



# Les portes d'entrée et les flux de la France

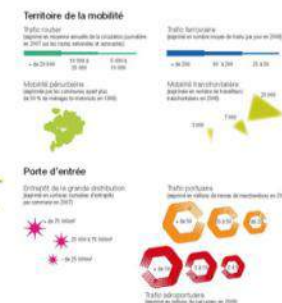
## 2012



La mondialisation, et son expression territoriale la plus courante, la métropolisation, dessinent des territoires marqués par la circulation et l'échange. Depuis les années 60, le nombre de passagers aériens a par exemple doublé tous les dix ans. Quant au transport maritime par containers, il représente désormais près des 2/3 du commerce mondial en valeur et les 3/4 en volume. Les TIC (ordinateurs, tablettes ou smartphones) participent pleinement de cet accroissement de la mobilité qui modifie les relations des sociétés à l'espace, devenant la base de leur organisation.

Ces nouveaux territoires sont traversés par des flux de toute nature (navetteurs, touristes, marchandises, informations, capitaux) et s'organisent à partir de « portes d'entrées ». Qu'elles soient terrestres (gares ferroviaires), maritimes (ports), aériennes (aéroports), territoriales (métropoles), ces portes polarisent une part importante de tous les flux générés.

Une société où la mobilité est généralisée réinterroge les rapports qu'entretiennent les individus aux territoires. Les frontières ont tendance à s'effacer et le monde des réseaux (transports, numérique...) à devenir de plus en plus prégnant. La capacité de régulation d'un tel système ainsi que sa grande vulnérabilité (interruption de trafic, saturations, bugs...) sont au centre de toutes les attentions.

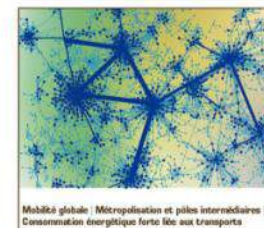


## 2040

LES AVENIRS POSSIBLES DES PORTES D'ENTRÉE ET DES FLUX DE LA FRANCE : 4 SCÉNARIOS EN IMAGE.

### POLARISÉ

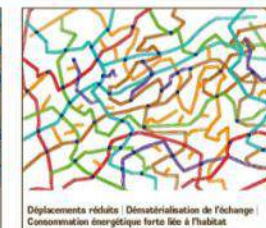
En 2040, l'hypermobilité est facilitée par des infrastructures et un cadencement performants résultant d'un volontarisme politique fort et d'une coopération avec tous les opérateurs. Un système polycentrique s'organise autour d'un nombre restreint de métropoles et de portes d'entrée globales fortement interconnectées. Elles constituent autant de « hubs ». Ce système génère une facture énergétique lourde ainsi que des inégalités (spatiales) croissantes et à l'information. Favoriser l'accès de tous à la mobilité est un enjeu majeur de ce scénario.



Mobilité globale : Métropolisation et pôles intermédiaires ; Consommation énergétique forte liée aux transports

### DILUÉ

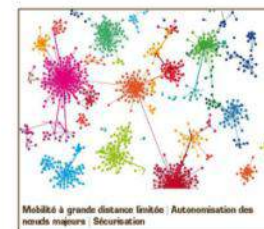
En 2040, grâce à l'explosion des TIC et des possibilités d'échanges offerts, la mobilité est réduite et les déplacements s'opèrent principalement sur de courtes distances. La périurbanisation s'est généralisée et la puissance publique a perdu sa légitimité. Un gouvernement par agences prend sa place, encouragé par le renforcement des libertés locales. Deux enjeux ressortent : la préservation des paysages et le développement de l'accessibilité pour tous aux services et aux équipements collectifs.



Déplacements réduits ; Démétropolisation de l'échange ; Consommation énergétique forte liée à l'habitat

### ARCHIPELLISÉ

En 2040, pour préserver les ressources environnementales, la mobilité des individus est limitée sur les grandes distances. Les flux sont essentiellement constitués de marchandises et sont déguisés. Dans ce système centralisé de villes-centres, de grands groupes privés contrôlent les circulations (bus, trains, avions). Celui-ci se concentre sur deux axes : d'une part, vers les zones de consommation concentrées. Ce système permet une maîtrise environnementale complète des flux qui des alternatives à la mobilité sont déployées (TIC, bus, vélo, marche à pied).



Mobilité à grande distance limitée ; Autonomisation des modes anciens ; Sécurité

### FLUIDIFIÉ

En 2040, pour corriger les effets de l'hypermobilité et de la cristallisation, la société a dû radicalement changer. Elle est devenue ouverte. Les mobilités se sont transformées : les réseaux de transport se sont ouverts de fait. Le droit à la mobilité est reconnu et permet à tous les projets économiques et de développement de se réaliser sur l'ensemble des territoires. Deux enjeux sont alors prioritaires : la sécurité et la gouvernance. Le principal enjeu consiste à intégrer un cadre d'action politique permettant de réguler ces espaces-mobilité.



Gouvernance de réseaux ; Innovation et créativité ; Habiter le flux ; Mobilité individuelle décomplexée

# Territoires 2040 : quels enjeux pour les territoires et leurs politiques?

# L'affirmation des **usages sociaux** dans les politiques d'aménagement

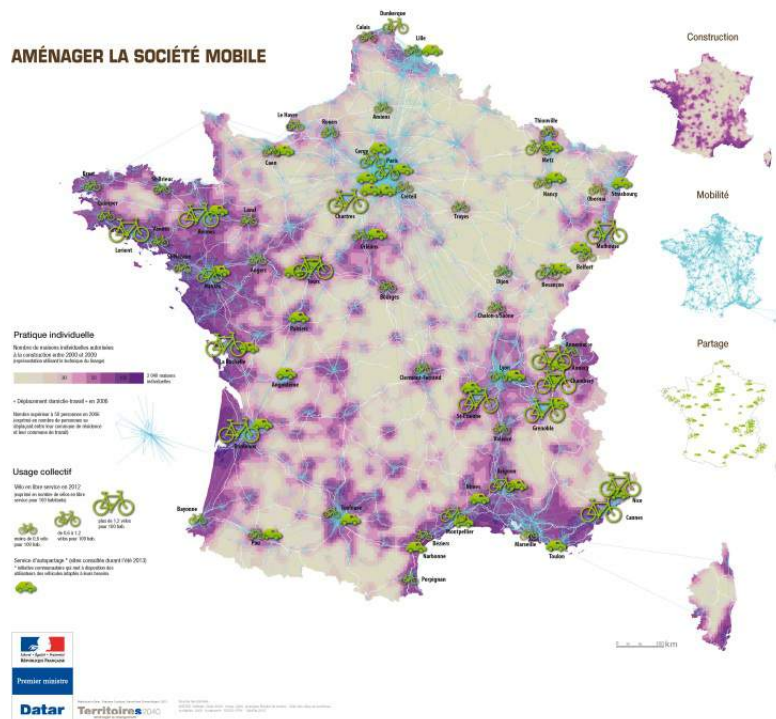
**C**onstruire les territoires de 2040 oblige à poser dès aujourd'hui la question de la finalité de l'aménagement. S'agit-il de considérer les territoires pour eux-mêmes, ou bien comme des moyens visant à accompagner les nouveaux usages et rythmes sociaux tout en favorisant la justice spatiale et l'égalité des citoyens ? En effet, ce sont de plus en plus les habitants et leur pratiques professionnelles, résidentielles, récréa-

tives, estivales, etc. qui construisent l'espace de notre société : la logique territoriale, ses périmètres, ses modes d'organisation et d'exercice du pouvoir, sont souvent dépassés, au point que la concordance d'intérêts entre les territoires et ses acteurs, n'aile plus toujours de soi. Ainsi, l'urbanisation qui s'étend en dehors des villes dessinant les espaces de la périurbanisation et transformant

ceux de plus faible densité, traditionnellement appelés « ruraux », résulte bien plus des choix de vie des individus, plus ou moins assumés, que d'une politique aménagiste en tant que telle. Les mobilités de personnes et les échanges de biens et d'informations sont au cœur de la société et des espaces contemporains ; l'homogénéisation des besoins, quel que soit le lieu de vie, au

LES MOBILITÉS SONT AU CŒUR DE LA SOCIÉTÉ ET DES ESPACES CONTEMPORAINS

## AMÉNAGER LA SOCIÉTÉ MOBILE



## 24H DE LA VIE D'UN FRANÇAIS



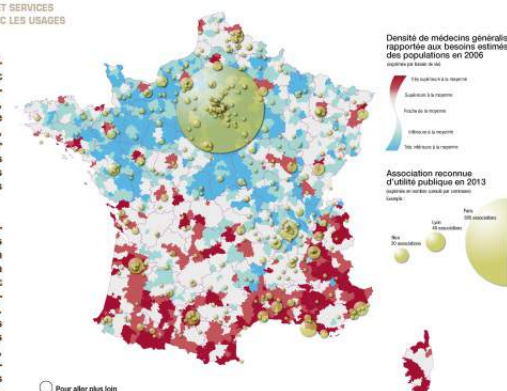
centre des difficultés auxquelles sont confrontés les territoires.

Au-delà de leur acceptabilité sociale, les futures politiques d'aménagement devront contribuer à assurer des conditions spatiales favorables aux projets de vie des individus, ce qui amènera probablement à renforcer ou instaurer des droits : au logement, à la résidence, à l'éducation, à la santé, à la mobilité, à un environnement préservé, etc. Ces nouveaux droits et les devoirs qui en résultent ne sauraient toutefois s'exercer au détriment des biens communs, par ailleurs à valoriser. Globalement, il s'agit de repenser les équipements et services collectifs, d'améliorer leur qualité et leur accessibilité, pour les faire converger avec les besoins sociaux réels tout en renforçant l'aptitude des individus à les utiliser. C'est un véritable accompagnement des trajectoires et des cycles de vie qui se dessine.

Plus concrètement, l'aménagement de la « société mobile » passe par une sécurisation des parcours individuels, une meilleure articulation des actions au bénéfice du logement et de la mobilité, la promotion de moyens de transport « progressifs » s'inscrivant dans des dispositifs territoriaux fondés sur l'inter- et la multi-modalité. Il sera rendu possible par la prise en compte des temps sociaux pour favoriser l'intensification des usages, la mutualisation des offres de services, la diversification des modalités d'accès et le développement exponentiel des applications sociales du numérique. Autant d'enjeux qui nécessiteront une connaissance approfondie des pratiques de chacun ainsi qu'une maîtrise stratégique des systèmes d'information à même de garantir des utilisations sans risque.

ENJEUX D'AMÉNAGEMENT

## « PRENDRE SOIN » DES INDIVIDUS



# La participation des **territoires français** à la fabrique du **Monde**

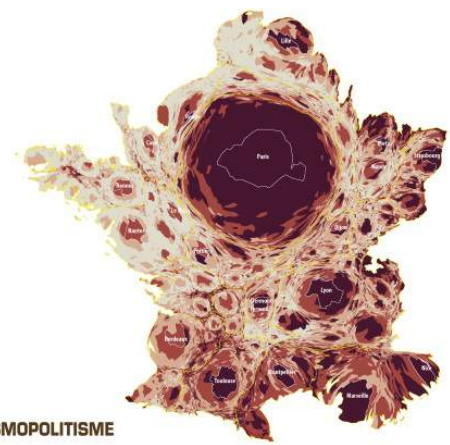
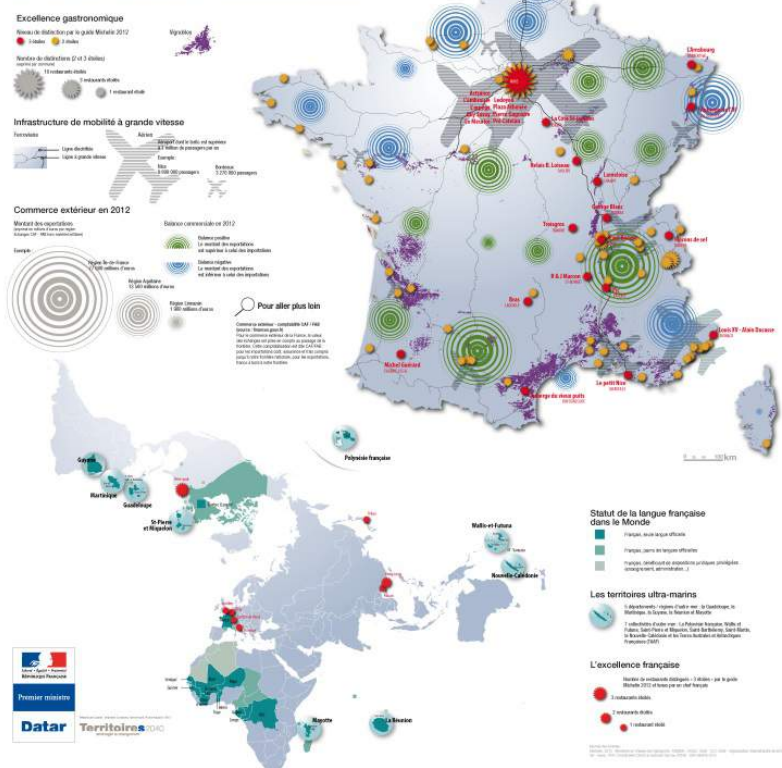
**C**onstruire les territoires de 2040 oblige à poser dès aujourd'hui la question de leur contribution respective à la consolidation de la place de la France dans le Monde. L'avènement de cette échelle de référence résulte de la globalisation économique et de la multiplication des

échanges internationaux de personnes, de capitaux, de biens et d'informations. Elle ne peut cependant être comprise sans tenir compte de l'urbanisation qui homogénéise les systèmes de valeurs et réorganise l'espace des sociétés en faisant des métropoles, ou grands systèmes urbains, des lieux centraux, à la

fois connectés entre eux et porteurs de dynamiques contemporaines structurantes qui ordonnent les espaces de plus en plus vastes placés sous leur influence.

En concentrant populations, activités et richesses, les métropoles françaises, au pre-

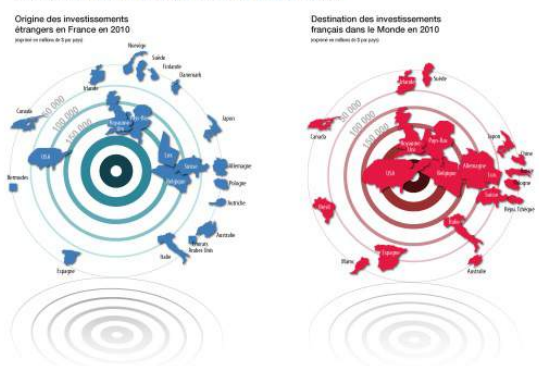
## ATTIRER ET RAYONNER À L'INTERNATIONAL



mier rang desquelles Paris, jouent un rôle de premier plan. De là vient l'importance pour les politiques d'aménagement de les soutenir en favorisant l'excellence de leurs fonctions supérieures, économiques, financières, d'enseignement et de recherche, d'innovation, etc. afin qu'elles contribuent à la compétitivité économique française et à la croissance. En effet, sans production de richesses, il n'est pas possible de redistribuer et de mettre réellement en œuvre des politiques en faveur de l'égalité des territoires. Outre les métropoles, nombreux sont les autres territoires qui, par leurs qualités et les facteurs de production dont ils disposent, sont susceptibles de contribuer à l'attractivité et au rayonnement français, en particulier s'ils savent valoriser leurs ressources propres et savoir-faire, ainsi que nouer des alliances et jouer des interrelations avec les grands pôles urbains connectés au Monde.

La qualité des « hubs » et des réseaux de mobilité et d'échange, entre autres numériques, est également déterminante puisqu'elle permet l'intégration dans les flux mondiaux ; tout comme les politiques territorialisées en faveur de l'économie productive et de l'innovation, qu'elles soient industrielles, agricoles, servicielles ou touristiques. L'intégration de la France dans le Monde passe aussi par d'autres vecteurs plus culturels : la confiance retrouvée des territoires et de leurs acteurs pour rayonner et faire valoir à l'international leurs excellences constitue un levier important ; de même que le renforcement de leur attractivité et de leur capacité à accueillir des populations, étudiants, actifs et investisseurs étrangers, en inventant ainsi une forme actuelle de cosmopolitisme propice à la créativité.

## ORIGINE ET DESTINATION DES CAPITAUX



# La mise en **capacité** des **territoires**

**C**onstruire les territoires français de 2040 oblige à poser dès aujourd'hui la question de leur développement dans un contexte incertain. Ce sont, d'une part, les finances publiques et les marges d'intervention de l'État qui se restreignent tandis que les responsabilités des collectivités locales se renforcent dans le cadre de la 3<sup>ème</sup> phase de la décentralisation.

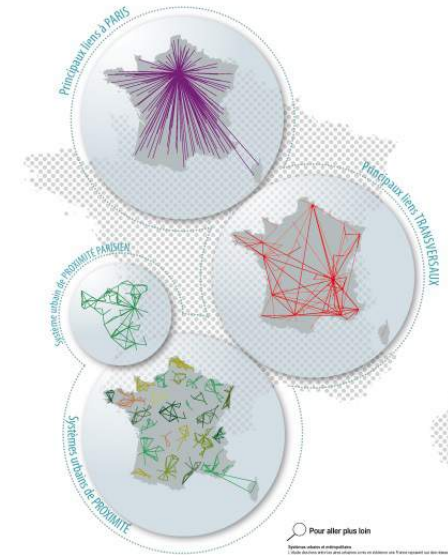
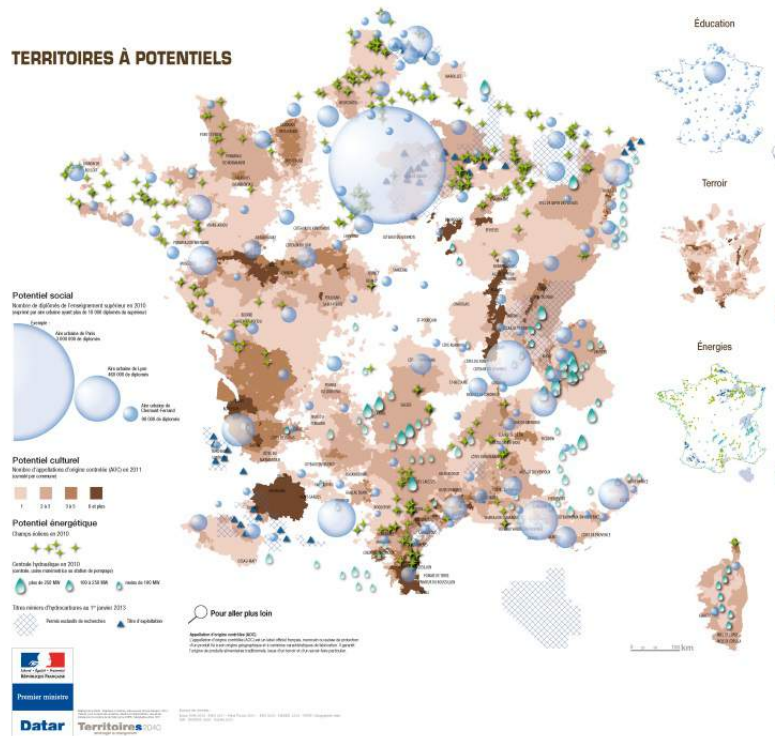
LA MISE EN CAPACITÉ DES TERRITOIRES VISE À FAIRE MIEUX AVEC MOINS

Ce sont, d'autre part, des territoires qui adoptent des trajectoires de développement de plus en plus différenciées mais qui se caractérisent par des interdépendances de plus en plus fortes. Ce sont, enfin, des processus de transformation globaux comme la mondialisation, l'urbanisation, l'individualisation des comportements et les tensions sur l'environnement, qui obligent

à imaginer de nouveaux modes de développement plus soutenables.

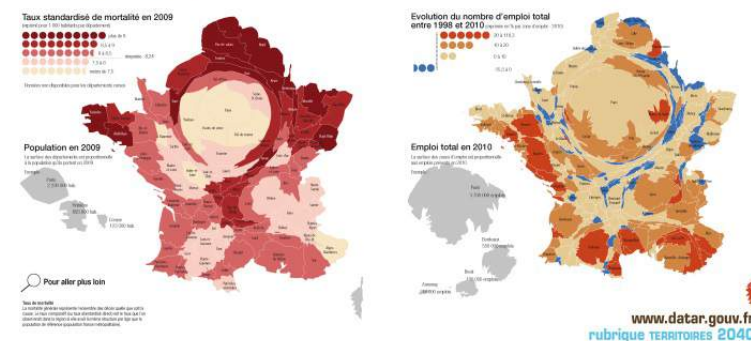
La mise en capacité des territoires vise à faire mieux avec moins, autrement dit, à rendre plus efficaces les fonctions exercées par les territoires, de l'habitat à la mobilité, de l'éducation à l'innovation, en passant par la production économique ou la préservation des espaces naturels. Pour cela, la valorisation

## TERRITOIRES À POTENTIELS



## RÉSEAUX URBAINS

## QUALITÉ DE VIE ET DYNAMISME



des ressources locales et des projets endogènes doit se poursuivre. Mais il s'agit d'adapter les moyens mobilisés aux besoins réels des territoires, lesquels dépendent des modèles de développement singuliers qu'ils ont adoptés. L'atteinte d'une adéquation satisfaisante passe par un renforcement des compétences en ingénierie dans l'objectif de favoriser l'égalité entre les territoires. Cependant, la mise en capacité des territoires requiert surtout une montée en échelle afin de traiter les problématiques aux mailles les plus pertinentes, favoriser la complémentarité entre les territoires, fédérer les moyens et bonnes idées, associer l'ensemble des acteurs publics et privés clés, et susciter des dynamiques positives au sein d'assemblages interterritoriaux performants.

Cette approche aménagiste, en même temps qu'elle renouvelle en profondeur le développement local, doit permettre d'imaginer des modes innovants de péréquation, de compensation et de solidarité entre les territoires. Elle vise à améliorer la prise en compte des vulnérabilités territoriales, qu'elles soient économiques, sociales, environnementales ou technologiques en favorisant à l'échelle des vastes systèmes urbains qui structurent le pays, la production de mécanismes immunitaires qui stimuleront les territoires conçus comme des écosystèmes et renforceront leurs aptitudes à la résilience.



ENJEUX  
D'AMÉNAGEMENT

conflits d'usage, les tensions sur notre environnement sont connues. Il reste que les changements de comportements sont longs et difficiles à mettre en œuvre, dans une société de consommation qui a distendu le rapport des territoires et des individus aux ressources primaires. Pourtant s'annonce une mutation radicale, celle où l'homme « maître et possesseur de la nature »

tant s'annonce une mutation radicale, celle où l'homme « maître et possesseur de la nature »

La valorisation des biens communs passe d'abord par une évolution des représentations : dans certains domaines, le régime de l'abondance et de la concurrence menace les conditions d'existence des générations futures. Le basculement dans un régime de frugalité et de gestion raisonnée ne concerne pas

**RCS CONVITÉES**

**Principalement "artificialisé"**  
106 (\*) [ type de surface dominée par l'urbain ]

**Surfaces en eau**

**Sauvages**

**Non**

Projet financé par le département de la Seine-Saint-Denis et le Département de la Seine-Maritime. Les données sont issues du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2017.

 Territoire agricole  
 Forêt et milieux semi-naturels  
 Non forestier ou surface aquatique

**Contingences**  
Soit une carte «chirurgie», à laquelle correspondra le 1 à l'opération, le 0 à l'absence de chirurgie. On considère la carte «contingence» associée à l'opération, elle indique si le patient a subi ou non l'opération. On peut alors définir la carte «contingence» associée à la chirurgie, elle indique si le patient a subi ou non la chirurgie.

[illegible]

Liberté - Égalité - Fraternité  
Ministère de l'Éducation Nationale

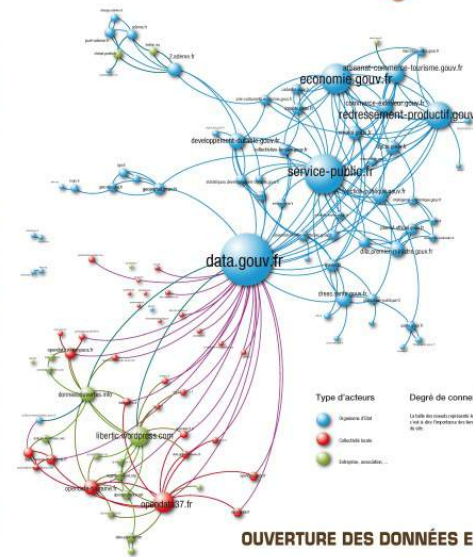
Premier ministre

**Datar**

Quelles politiques d'aménagement mettre en œuvre pour instaurer une nouvelle relation entre les ressources et le développement territorial ? Comment passer de territoires consommateurs de ressources à des territoires protecteurs, voire producteurs de biens communs environnementaux, spatiaux, énergétiques, numériques ?

Demain, la qualité d'un territoire pourrait bien ne plus seulement se mesurer en termes de nuisances évitées mais, de plus en plus, en services rendus à la nature. Ainsi, les écosystèmes

cadres de ce développement et les conditions de sa soutenabilité. Plus globalement, ces nouvelles politiques en faveur de l'égalité des territoires permettront de créer une alliance entre ceux-ci et leur écosystème, en établissant des cycles de proximité et de nouvelles formes de régulation aux échelles pertinentes : économie circulaire, territoires à énergie positive, etc. La production agricole, organisée à partir des ressources et cycles naturels dont elle tire ses richesses, est un exemple emblématique de cette nécessaire réconciliation.



## OUVERTURE DES DONNÉES EN LIGNE

[www.datar.gouv.fr](http://www.datar.gouv.fr)  
rubrique TERRITOIRES 2040

